LE FRONT

Hebdomadaire des étudiants et étudiantes de l'Université de Moncton en Acadie

Vol. 18 No 15 Le lundi 25 janvier 1982

Mise au point concernant les attaques de Gérald Lavallée

Situons le contexte. De par son histoire, la Fédération des Etudiants de l'Université de Moncton a toujours eu le mandat de défendre activement les intérêts et les droits des étudiants et cette année ne fait pas exception. La F.E.U.M. admet qu'elle doit prendre tous les moyens à sa disposition pour atteindre ses buts. Évidemment, elle est consciente du fait que le meilleur moyen d'y arriver est de mener des campagnes victorieuses sur différentes questions avec, à la base, l'appui militant de ses membres.

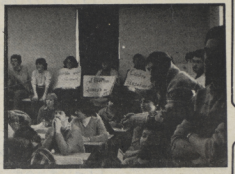
Une réunion générale de la Fédération a eu lieu le mercredi 9 décembre dernier. Une des décisions importante à cette réunion, en plus de l'adoption d'un plan d'action pour le deuxième semestre, fut la révocation du gouverneur étudiant de l'époque, M. Gérald Lavallée qui était chargé de présenter le point de vue étudiant au conseil des gouverneurs de l'Université de Moncton dont il faisait partie. La F.E.U.M., pour appuyer sa principale revendication, qui était le gel des frais de scolarité, a organisé des activités comprenant une réunion publique avec le recteur, des réunions générales dans les facultés, etc. Pendant toute cette campagne, "notre" représentant fut absent.

Un autre bon exemple, que M. Lavallée a confirmé lui-même, est que pour des prétextes de sécurité financière, il n'a pas tenté de convaincre ce même conseil des gouverneurs d'appuyer le projet CKUM-MF parce qu'il ne l'appuyait pas lui-même. Les étudiants ont participé pleinement à ce projet depuis plus de dix ans. Lors de plusieurs réunions générales consécutives, les membres ont réitéré leur appui à ce même projet et notre représentant étudiant est allé à l'encontre de la volonté manifestée par les étudiants qu'il se vantait de représenter.

Les exemples sont nombreux: des rumeurs non-fondées, répandues à certains journalistes, etc.

La décision de l'assemblée du 9 décembre fut entièrement démocratique et tout à fait légal (confirmée par notre avocat).

Le 12 janvier de la même année académique, Gérald Lavallée convoque la presse pour accuser la F.E.U.M. de fraude et certains individus d'incompétence. Il distribue à la presse des dossiers internes de la F.E.U.M. sans l'autorisation nécessaire. Il



veut, en tant qu'étudiant appuyé par la charte des droits de l'homme(!), dénoncer cette situation terrible dans laquelle la F.E.U.M. tient ses membres. Sur une liste de cinq ou six demandes, une de celle-ci est que le conseil d'administration de la Fédération démissionne en bloc et qu'une réunion générale installe à sa place un conseil provisoire qui saura administrer les affaires de la Fédération.

Rétablissons les faits. Gérald Lavallée n'a pas cherché à montrer à la Fédération ses lacunes administratives. D'ailleurs nous étions prêts à montrer nos livres aux étudiants, la preuve est que nous avons montré nos dossiers à Gérald Lavallée. De plus, les livres de la F.E.U.M. seront bientôt vérifiés par des experts comptables extérieurs à la F.E.U.M. La F.E.U.M., dès le début de son mandat, était consciente des problèmes de régie financiers. Depuis octobre dernier, le directeur aux affaires administratives a rencontré l'administration de l'Université de Moncton à quelques reprises pour discuter des solutions possibles afin de régler les faiblesses financières. Les actions de Gérald Lavallée n'ont aucunement révélé à la F.E.U.M. les problèmes financiers. De plus,

suite à la page 3

Éditorial
Une conférence de souillure
page 4

Lefèbvre - Lafrance

Des disparités flagrantes mises au grand jour commentaire en page libre

SOMMAIRE

Politique étudiante	2
Éditorial	4
Page libre	5
Section culturelle	8
Co-op	10
International	11
Entre autres	12
Sport et loisirs	14

Les vendredi et samedi, 29 et 30 janvier
Viens t'informer et te divertir

aux deux journées de la Co-op étudiante!

lire nos informations en page **10**

POLITIQUE ETUDIANTE

Une conférence de presse Powder-Puff

par Roland Bryar



Une conférence de presse "coup de vent" a eu lieu mardi dernier au local 207 de l'édifice de l'Administration. Gérald Lavallée a sévèrement attaqué la F.E.U.M. en ce qui a trait essentiellement à la tenue de ses livres de comptabilité.

Selon un membre du C.A. de la F.E.U.M., Gérald Lavallée a bien fait son devoir en ce qui a trait à l'accumulation de preuves quant au manque d'efficacité au niveau de l'administration de la F.E.U.M. Mais le fait d'avoir convoqué une conférence de presse afin de procéder au démantèlement de la Fédération!, voilà une action qui va à l'encontre de l'esprit du mouvement étudiant.

Soulignons que la presse étudiante (écrite et parlée) n'a pas reçu quelqu'invitation à cette conférence. De plus certains journalistes étudiants se sont vus brimés de leur droit de poser des questions pendant la période convenue à cet usage.

* * * *

Après cette conférence, c'était au tour des étudiants de poser des questions. On peut diviser le groupe d'environ cent (100) étudiants en deux blocs: les FEUMeurs et les Anti-FEUMeurs.

Parmi les FEUMeurs, on a reconnu les membres actifs de la F.E.U.M. avec une concentration d'étudiants en Sciences Sociales. Chez les Anti-FEUMeurs, on remarque principalement un regroupement d'étudiants en administration. Également, deux "Yvettes" tâchaient de "donner le ton".

Cette période a failli être bannie puisque le "garde du corps" de Lavallée ne cessait de couper la parole au FEUMeurs qui essayait d'éclaircir certains points. Entre autres, mentionnons que les attaques portées contre la F.E.U.M. englobent trois mandats du C.A. Donc la F.E.U.M. avait à justifier les deux C.A. qui l'ont précédé.

Une intervention qui défend bien la "thèse" Anti-F.E.U.M. et qui mérite l'attention, c'est celle de Michel Vandal. On se rappelle qu'une erreur de mise engage dans le journal Le FRONT quant à sa candidature au poste de directeur aux affaires administratives ne lui rendait pas justice par rapport à son adversaire. "Le journal Le FRONT est un journal qui ne fait que protéger les intérêts de la F.E.U.M.", avait dit Lavallée.

* * * *

Peu à peu Lavallée s'est effacé du lavage de linge en famille, lorsque son enquête remonte jusqu'à dix-huit (18) mois en arrière, on a pu assister à une discussion assez mousseuse entre les deux blocs. Quelques autres membres du C.A. tenaient à éclaircir bien des points.

Comme le bras d'une lessiveuse, la discussion a donné des coups en avant, en arrière, en avant, en arrière. Par moments, certaines têtes d'Anti-FEUMeurs, les yeux remplis de poudre, sortaient la tête de la cuve. Certains FEUMeurs sortaient de temps à autre afin de tirer une "puff".

* * * *

Sur le campus, nous assistons à une division de notre force collective. Nous ne pouvons prévoir jusqu'où ira le sentiment de revanche de chacun des deux blocs. Il demeure qu'une action comme celle que continue d'entreprendre Gérald Lavallée ne peut être que néfaste pour l'ensemble de la population étudiante, à l'heure où nous nous préparons à nous serrer les coudes avec une Fédération à l'échelle nationale.

MANIFESTATION À FRÉDERICTON

le 30 janvier

organisé par la FTNB et appuyé par plusieurs organismes, FEUM, Conseils de travail,...

- Buts: 1- Manifester contre les taux d'intérêts élevés
  2- Manifester contre le taux élevé de chômage

D'autres renseignements vous seront donnés durant la semaine.

N'oubliez pas que les étudiants(es) sont eux aussi concernés par la présente crise économique.

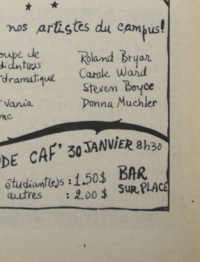
Tu FEUM ou tu FEUM pas mais savez-vous que...

La Fédération des étudiants de l'Université de Moncton est l'organe central, ou le moteur de pratiquement toutes les activités sociales sur le campus. Puisque c'est la Fédération qui coordonne et finance les activités de tous les comités étudiants. Mais d'autre part, cet organisme nécessite un revenu pour opérer, ce qui se traduit par une cotisation étudiante de 50.00$ par étudiant. Évidemment, ce montant de 50.00$ est affecté à plusieurs niveaux, dans un premier temps, 15.00$ par étudiant est directement affecté à chaque faculté. Donc, la Fédération se retrouve avec un budget approximatif de 91 000$ / 2600 sont déduits, soit premièrement, pour payer une partie de la dette de 60 000$ qui a été engagée en avril 1981 et, deuxièmement, 1.00$ par étudiant qui va directement dans le fonds de fiducie qui sera éventuellement affecté au centre social. Pour le fonds de fiducie, nous avons accumulé jusqu'à maintenant un montant approximatif de 450 000$. Donc, en définitive, le fonds de roulement de la Fédération se chiffre à 76 000$ pour cette année. Or, avec des opérations de cette envergure, il est essentiel d'avoir un bon contrôle. Malheureusement ce n'était pas le cas, puisqu'il n'y avait pas une équipe complète dans le secteur administratif. Un joueur restait introuvable soit le trésorier qui est primordial puisqu'il a la tâche de tenir à jour les livres comptables.

La situation devenait de plus en plus critique et dès le mois d'octobre la Fédération a entrepris des démarches pour remédier à la situation, soit en approchant l'Université de Moncton pour avoir recours à son service de comptabilité. Dès cet instant, la Fédération était consciente que des mesures s'imposaient, puisqu'il y avait plusieurs lacunes dans le système administratif, soit le contrôle et une continuité de ce système de contrôle. Ensuite le trésorier a été élu à la fin de novembre, mais malheureusement il était trop tard pour remédier à la situation. Après un revenez échez dans ses démarches pour régler la situation, la Fédération a continué avec acharnement ses démarches et a approché une firme comptable de l'extérieur. Maintenant ce sera la décisionm du Conseil d'Administration de mandater ou pas une firme comptable qui, elle, mettra les livres comptables à jour et établira un système comptable fonctionnel. Par l'entremise d'un rapport, nous aurons des suggestions qui auront pour but d'établir un meilleur contrôle et la continuité de ce système de contrôle.

Pour terminer, est-ce que cette cotisation étudiante de 50.00$ en vaut le coût? Peut-être que vous ne pouvez pas répondre à cette question. Je vais tenter d'y répondre pour vous. La Fédération et ses différents comités sont un vaste champ d'apprentissage pour un grand nombre d'étudiants qui, par leur volonté, vont acquérir de l'expérience. Pour d'autres, la Fédération est un moyen de gagner quelques dollars sont par l'entremise des différents comités tels: le Kacho, le Corps de Police Étudiant, etc... Mais avant tout, la Fédération est le moteur de tous activité sociale sur le campus. Donc, croyez-moi, la Fédération des Étudiants de l'Université de Moncton, ça en vaut le coût!

Yves Boire
Directeur aux Affaires Administratives
FEUM



COOP-ETUDIANTE

Dimension coopérative

La COOP? La COOP? Oui pis après, la COOP ÉTUDIANTE, qu'est-ce qu'il y a encore avec ça? Y'A DU NOUVEAU! Les membres du comité fondateur de la Coopérative Acadienne des Étudiants(es) de l'U de M. ltée, t'informent de la campagne "Dimension Coopération", qui se déroulera les 29 et 30 janvier.

Pourquoi une campagne? Principalement pour faire connaitre la COOP à tous les étudiant(es) afin que chacun(e) saisisse la valeur et le bien-fondé d'une COOPÉRATIVE ÉTUDIANTE sur notre campus. Aussi, par cette campagne, on vise à ramasser les fonds nécessaires pour démarrer la COOP.

Sous le thème "Dimension Coopération" (qui sous-entend une foule de possibilités coopératives) on aura l'occasion d'échanger, de s'informer et de s'entraider pour bâtir notre "Coop", et ce, par le biais d'une série d'activités très originales, durant ces deux journées!

Nous avons déjà le programme des activités à t'offrir, que l'on t'invite à consulter minutieusement. Prends bien note que tous les étudiant(es) engagé(es) dans cette Campagne "Dimension Coopération", donnent leur temps et leurs efforts tout à fait gratuitement. Bravo! C'est leur contribution afin d'aider la COOPÉRATIVE ÉTUDIANTE!

DANS UN EFFORT COLLECTIF, DONNONS-NOUS DES SERVICES À NOTRE PORTÉE!

Julie Arsenault
Comité publicité

Pssst!

Souviens-toi que les réunions de la Coop Étudiante se tiennent tous les mardis soir à partir de 19h30 au local 390 Taillon en attendant de pouvoir utiliser le local de la Coop.

C'est très très très INTÉRESSANT!
Amène-toi.

Ben où est-ce que ça se trouve la fameuse Coop?!?

AU 047 TAILLON
Près de la salle de billard et du Kacho

Le local a tout été bien rénové
C'est à voir!

×××

Cartes de membres de la COOP

Étudiants et étudiantes (membres actifs) 5,00$
Autres 8,00$ (membres auxiliaires)

Renseigne-toi aux kiosques dans les facultés vendredi 29 janvier.



Voici le programme des activités des 29 et 30 janvier; journées de la Coop: "Dimension Coopération".

vendredi 29 janvier

10h30 à 13h30:
Kiosques dans les facultés
- information
- vente de posters
- vente de cartes de membres

13h30 à 17h00
Café "en coopérant"
- familiarisation avec les futurs services de la coop (artisanat, comptoir alimentaire, dépanneur, livres usagés)
- dans une atmosphère détendue tu pourras discuter et y déguster diverses sortes de café, tisanes et autres bonnes choses.

18h00 à 1h00
Souper "pot luck"
- prix d'entrée: amène quelque chose à manger ou à boire
- ambiance de fête et d'échange

Apporte ton instrument de musique!

samedi 30 janvier

20h30 - 1h00
Soirée culturelle avec des artistes du campus
- alternance de sketchs, de chansons et de musique
- service de bar sur place

Prix d'entrée:
1,50$ étudiants
2,00$ autres

EDITORIAL

Une conférence de souillure

N'ayant pu accepter sa destitution en tant que gouverneur-étudiant, M. Gérald Lavallée est revenu à l'attaque avec une conférence de presse, conférence qui a ridiculisé les étudiants(es) aux yeux du public et de l'administration et qui leur a enlevé presque toute crédibilité.

Cette conférence de presse n'a été rien d'autre qu'une publicité gratuite contre la F.E.U.M. où les frustrations de M. Lavallée envers cette dernière ont été mises de l'avant, et ce aux grand désarroi de la population étudiante. Mais ce qui est le plus ironique dans toute cette affaire est que M. Lavallée est venu justifier ses propos en disant qu'il agissait dans l'intérêt des étudiants(es). Est-il vraiment dans l'intérêt d'un(e) étudiant(e) de voir "son linge sale" ainsi lavé en public? Nous nous le demandons sérieusement. De même, de quel droit M. Lavallée se permet-il de faire des dénonciations, certainement pas à titre de gouverneur-étudiant car les étudiants(es) l'ont bel et bien retiré de ce poste.

Comment expliquer une conférence de presse qui frise le ridicule et qui s'acharne sur des événements qui se sont déroulés il y a presque deux ans passés? Pourquoi remettre sur le tapis des situations qui ont été maintes et maintes fois débattues et qui sont maintenant closes? Et que dire des insinuations qui ont été formulées à l'égard d'individus en particulier et des organismes de la F.E.U.M.?

* * * *

Disons d'abord que les états financiers de la F.E.U.M. sont loin d'être parfaits et la F.E.U.M. est la première à l'admettre. Mais est-ce là une raison pour que le C.A. de la F.E.U.M. démisionne en bloc? Les résolutions adoptées à la dernière réunion régulière de la F.E.U.M. concernant son aspect administratif ont clairement démontré que le C.A. de la F.E.U.M. est prêt à mettre de l'ordre dans sa situation financière pour que tous puissent savoir à quoi s'en tenir.

Personne nie le fait que le manque de contrôle et de gestion dans les finances de la F.E.U.M. l'a mise dans une situation précaire, voire même au pied du mur. Toutefois le C.A. de la F.E.U.M. est assez conscient pour prendre les mesures qui s'imposent pour remédier aux choses.

Les alternatives de M. Lavallée vont totalement à l'encontre des mesures entreprises par la F.E.U.M. et ne sont d'aucune aide pour remédier à la supposée "faillite" de la F.E.U.M. Inciter les étudiants(es) à se dissocier de la F.E.U.M. comme il le propose reviendrait à un génocide pour les étudiants(es). Qui va les défendre lorsqu'il y aura une nouvelle hausse des frais de scolarité?

En prenant tout ceci en considération, peut-on vraiment parler d'une adhésion forcée à la F.E.U.M. comme le prétend M. Lavallée? Lui faut-il une liste des avantages d'une association étudiante pour qu'il réalise que sans elle, les étudiants(es) n'ont pas de porte-parole officiel?

* * * *

Les conclusions irréfléchies de M. Lavallée ne sont pas de nature à améliorer la cohésion des étudiants(es). Toute forme d'adhésion à un tel discours risquerait de semer la paquaille au sein du monde étudiant. Cette division des forces chez les étudiants(es) pourrait entraîner de graves conséquences en plus de drainer les énergies des étudiants(es) qui ont autre chose à faire que de s'occuper des propos erronés d'un étudiant en mal d'attention.

Il ne faudrait surtout pas croire que c'est grâce aux trouvailles de M. Lavallée que la F.E.U.M. a subitement ouvert les yeux sur ses lacunes financières. La F.E.U.M. avait pleinement connaissance de sa situation financière avant que M. Lavallée la lui dise. Mais, chose curieuse, M. Lavallée a préféré faire part de sa recherche à l'ensemble de la communauté au lieu de consulter la F.E.U.M. et lui indiquer les failles de sa gestion budgétaire. Et M. Lavallé vient ensuite nous dire qu'il faut "se supporter entre étudiants(es)!!"

D'une chose l'une, certaines des constatations de M. Lavallé auraient pu servir d'une façon constructive à la F.E.U.M. si seulement elle avait pu en prendre conscience autrement que par les manchettes. Nous osons espérer que les média d'information ne donneront pas plus d'importance qu'il ne le faut à cet événement.

* * * *

Entre temps, le monde étudiant se prépare pour un second semestre plein en revendication et avec une F.E.U.M. prête à mener jusqu'au bout les demandes des étudiants(es). Mentionnons à titre d'exemple le projet CKUM-MF, la semaine d'étude que le Sénat-académique a décidé de raccourcir, et bien d'autres encore. Tous ces dossiers vont nécessiter un appui constant de la part des étudiants(es) afin de démontrer que nous sommes bien décidés à ce qu'on nous considère en tant qu'individus ayant nos droits.

Terminons en disant que nous ne devons pas nous laisser intimider par les paroles de M. Lavallée et que nous connaissons aussi bien que lui sinon mieux la Charte des Droits de l'Homme qu'il se plaît si bien à citer lorsqu'elle sert ses intérêts!

Cyrille Godin

LE FRONT

Le journal LE FRONT est l'hebdomadaire des étudiants(es) de l'Université de l'Acadie à Moncton publié par la F.E.U.M. Il est situé au 159, rue Massey, Moncton, N.-B. E1A 3E9 et notre numéro de téléphone est (506)858-4486 (4484 pour les interurbains).

LE FRONT veut être à l'avant-garde de la collectivité étudiante tout en couvrant les multiples intérêts particuliers des étudiants(es). Les opinions émises dans LE FRONT ne sont pas nécessairement celle de la Rédaction ou de la F.E.U.M.

Les articles, opinions, commentaires et autres qui parviennent au FRONT doivent être écrits proprement, à double interligne, sinon dactylographiés. Les auteurs doivent indiquer leur nom et numéro de téléphone afin que la rédaction puisse les contacter, si besoin il y a. Le droit à l'anonymat sera respecté si les auteurs en font la demande.

La rédaction se réserve le droit de retenir les articles, opinions, commentaires et autres qui: 1) ne répondent pas aux critères mentionnés plus haut, 2) démontrent des idées à tendance nettement discriminatoire: c.à.d. sans sélonnat, envers les deux sexes (homme ou femme), les minorités (ethniques et autres) ou les groupes défavorisés (personnes handicapées, personnes à faible revenu, etc...)

ÉQUIPE DU JOURNAL

Directeur	Cyrille Godin
Rédactrice	Carole Marchand
Distributeur	Serge Comeau
Photocomposition	Aline Gaudet
Responsable du montage	Raymonde Arseneau
Responsable de la correction	Vivianne Roy
Responsable du sport et loisirs	Eric Fournier
Photographe	Francine Roy
	Jean-Guy Savoie
Mise en page	Correcteurs(trices)
Rose-Marie Godin	Aline Robichaud
	Diane Duplessis
	Lucine Laforge
	Hélène Lemire
	Anne Poirier

PAGE LIBRE

La conférence de Gérald Lavallée
Il faut clarifier les faits

Cet article veut expliquer le contexte de la conférence de presse convoquée par Gérald Lavallée le 12 janvier 1982 pour dénoncer la "fraude de la F.E.U.M."

D'abord, le 9 décembre dernier à la réunion générale de la F.E.U.M., Gérald Lavallée fut révoqué comme gouverneur étudiant parce que les étudiants étaient insatisfaits de son travail ou plus précisement de son non-travail. La conférence de presse de la semaine dernière semble donc une vengeance personnelle de Gérald Lavallée contre la F.E.U.M. laissant ainsi suite à sa révocation du mois de décembre.

Il convivque sa conférence de presse où il y avait presque 100 étudiants. Les journalistes posent leurs questions et la première partie se termine ainsi. La partie la plus importante fut la discussion entre les étudiants que j'aimerais commenter ici.

Les principales demandes de M. Lavallée durent la démission de la F.E.U.M. en bloc, que les étudiants ne paient pas obligés de payer leur 50$, etc... Les vrais motifs et conséquences de sa conférence furent le put et simple salissage de la Fédération.

D'abord, tous les étudiants présents s'entendaient pour dire qu'il fallait resserrer et améliorer l'aspect financier et administratif de la F.E.U.M. L'orientation que nous défendons était celle de partir des acquis actuels et d'améliorer notre situation à partir delà. Le point de vue de Lavallée était de tout détruire, recommencer à zéro et dénoncer des personnes dévouées et sincères au mouvement étudiant par une conférence de presse. L'occasion rêvée des média comme l'Evangeline et Radio-Canada pour descendre la F.E.U.M.!

Rétablissons les faits. Gérald Lavallée, tout au long, a dit des faussetés. Trois exemples expliquent et confirment cet énoncé.

1. Que Brenda Côté, notre secretaire générale, soit partie en vacances à Ottawa. Il est vrai que la secretaire générale était à Ottawa, mais c'était pour assister à une réunion du comité central de la fédération Canadienne des Étudiants, dont elle est la représentante du N.-B. Entre autres, ils ont discuté d'action pour la semaine de protestation nationale contre les coupures fédérales du 8 au 12 mars..

2. Que le FRONT est biaisé et refuse des articles. Quand le directeur du FRONT lui a demandé ces exemples, il n'a pu répondre. D'ailleurs, il n'a invité ni le Le FRONT ni C.K.U.M. à sa conférence de presse et il voulait absolument expliquer son point de vue aux étudiants!

3. Que la F.E.U.M. (le conseil) aurait, jusqu'au 11 janvier au soir, accepté de démissionner à cause des "irregularités" que Gérald Lavallée dénonçait. Il est vrai on a demandé à tour de rôle à chaque membre du conseil de la F.E.U.M. présent à la conférence si c'était vrai, seulement une affirmait avoir démissionner et a cause d'un conflit d'horaire.

C'est donc dans un langage fallacieux que Gérald Lavallée s'adressait aux auditeurs.

Si l'on regarde la situation à fond, on voit que Gérald Lavallée ne veut même pas défendre les intérêts des étudiants. Les positions qu'il propose sont sucrées dures pour nous. Il propose la dissolution de la F.E.U.M. juste avant qu'on lance une campagne contre la hausse des frais de scolarité et fédérales. Il propose donc que les étudiants se débarrassent de leur seul outil (la F.E.U.M.) pour lutter contre ceux qui nient nos droits. Les plus grands ennemis jurés du mouvement étudiant n'auraient pu mieux faire. Ce qu'il a fait par sa conférence fut d'éloigner la F.E.U.M. de tout le soutien potentiel qu'elle avait dans la population en général (soutien indispensable pour mener une lutte à la victoire) en la salissant.

Si l'on essaye vraiment de voir pourquoi Gérald Lavallée fait donc ce qu'il a fait période ou le mouvement étudiant est à l'offensive, il y a deux raisons. D'abord, de plus de terrain son image, il ne veut rien faire contre le gouvernement Trudeau qui prépare des coupures drastiques (2.2 milliards).

On ne doit pas tolérer tout le salissage qu'il même contre la F.E.U.M.. Les étudiants pouvant gagner des gains et une dernière preuve c'est que le gouvernement Trudeau n'a pas osé inclure les coupures prévues dans l'éducation dans son dernier budget. Cette victoire fut gagnée grâce à la mobilisation de près de 200.000 étudiants à travers le pays qui incluait notre marche sur Fédéral, le ton 30 septembre dernier.

On peut gagner des victoires concrètes en comptant sur nos propres forces et en faisant des actions concrètes mais on ne peut que reculer si l'on suit des individus qui sont plus prêts à sacrifier nos intérêts d'étudiants pour leurs intérêts personnels ou encore les intérêts de gouvernements qui nous coupent la gorge à tous les jours.

Mario Thériault

La sécurité à Taillon

Depuis le vandalisme perpétré à Taillon au mois de novembre dernier, de nouvelles mesures de sécurité ont été mises en place, lorsqu'il y a des parties à Taillon.

Mais reprenons les faits.

Tandis que les "Bleus" étaient punis à l'une de l'ascenseurs dans le hall d'entrée. Ils avaient une vue sur les escaliers et les sorties de l'édifice et y assuraient un service d'information essentiel. L'administration décida au printemps dernier de les déménager dans les catacombes de Taillon, les rendant par le fait même inaccessibles et leur interdisant toute surveillance de l'édifice. Résultat!

Durant la fin de semaine du 20 novembre 1981, un groupe effectue du vandalisme assez violent pour secouer le campus, sans que les Bleus n'en aient connaissance.

Réplique cinglante de l'administration, il faut maintenant un service de stage pour n'importe quel parti dans Taillon!

Pourtant, la F.E.U.M. n'en n'avait pas été directement avisée. Après quelques jours de recherches, on s'aperçut que c'est le Service de sécurité lui-même qui a inventé ce nouveau règlement. On se trouve donc devant l'évidence suivante: l'Université coupe ses budgets, diminue ses services de sécurité, mais par certains détours, fait assurer quand même un service de sécurité "parallèle". Et, trouvaille de l'Université, on fait payer ce service par les étudiants!

Mais révellons-nous, ce n'est pas à nous de payer pour un service de sécurité! La seule façon de combattre cette mesure, qui coûte 1505 $ / 2005 par party, est de boycotter les factions de danses, en attendant que la F.E.U.M. prenne une action pour faire annuler ce règlement! Il ne s'agit pas de nuire à l'enrichissement du Corps de Police Étudiant mais de contester la coupure de d'autres services.

Si on se tient, on peut faire quelque chose!

Michel I -----

C'était terrible! il est tombé au sol et a éclaté en mille morceaux...

"C'était terrible! Il est tombé au sol et a éclaté en mille morceaux!"

7h30 du matin, le 18 janvier 1982...

Je m'étais réveillé avant une mon réveil sonne lorsque qu'un glaçon tomba de mon plafond. me fróla le nez et se planta dans mon matelas.

Je me sus aperçu que quelque chose était anormal. Ayant observé une couche de glace sur le plancher, j'enfilai mes pantons et patinai jusqu'au salon pour allumer ma radio. Etant donné que c'était la seule chose flammable dans l'appartement, j'ai pu me rafraufler pour quelques minutes.

7h35

Je m'avancai vers la cuisine et là, un palais de glace m'attendait... Le décepteur M-M portait de la cuisine était maintenant ouvert et j'écoutais attentivement les cancelations et les fermetures des écoles de la région... mais l'annonceur n'avait rien à dire au sujet de la fermeture des portes de l'U de M?

7h37

Etant resté fidé quelques instants, je décidai alors de regarder par la fenêtre de ma chambre pour analyser la situation... est-ce que je devais m'aventurer dehors pour aller a mon cours de ch.30?

7h38

Mmm... c'était pas très beau!. Il y avait des bottes inhabitées partout dans la rue... un signe que le froid avait empêché certains malchanceux de poursuivre leur route en gardant leurs casse-tchoune investissement perdu!

7h39

C'est alors que je me souvient de l'histoire de l'Arche de Noé.

7h40

N'ayant pas d'oiseau exploitateur, je décidai d'envoyer mon petit poisson exotique que j'avais dans l'aquarium-congélateur du salon, par la fenêtre... pour voir s'il faisait réellement trop froid dehors...

7h41

Je réussis avec l'aide de Richard - mon cochambreur - à ouvrir la fenêtre du salon. Ensuite, je sahai Nestor - mon poisson - et je l'envoyai par la fenêtre.

Il s'aventura un pied du bâtiment. se retourna difficilement. me regarda sérieusement. ses yeux furent deux tours et restèrent gelés.

vers le ciel. C'est a ce moment que je m'aperçus qu'il était en danger. Dans un geste inutile, je m'élançai les bras pour essayer de le sauver, j'"C'était terrible! Il est tombé au sol et a éclaté en mille morceaux!"

7h45

Je le savais maintenant qu'il faisait beaucoup trop froid pour m'aventurer dehors! Pauvre petit Nestor.

14h00 (la même après-midi)

J'entends du sources intérieures, que l'U de M est fermée.

A ce moment, je me suis demandé "Pourquoi a-t-on attendu si longtemps avant de fermer les portes?"

Toute la journée, j'ai eu des visions. au lieu du petit Nestor dans son petit nuit. c'était moi et Richard!

Je me demande qu'une chose: pour le pauvre petit Nestor et tous les autres poissons qui sont morts pendant la vague froide - S.V.P. chers fermeurs des écoles de l'U de M. la prochaine fois, fermez vos portes dès le matin.. avant que ce soit la vie d'un humain qui soit perdue.

Steven Boyce

(J'espère que cet article ne réduira pas mes chances de recevoir une bourse du C.U.M. l'an prochain.)

Le téléphone de la direction est-il gelé?

Comme vous avez dû le constater, messieurs de la direction universitaire, une vague de froid a sévi pendant presque une semaine. Je ne sais pas si vous vous êtes levés lundi matin pour vous rendre à l'université, mais chose certaines, moi je me suis rendu.

Il devait faire environ moins 35 degré. lorsque je me suis aperçu que mes petites culottes était en train de se durcir. C'est à ce moment-là qu'une dame s'aperçut que je marchais comme un canard. D'ailleurs, elle me fit très gentille car elle m'a offert une occasion pour me rendre à l'université.

En "sentant" le degel de mes petites culottes, lors de mon arrivée, je me suis demandé si votre téléphone n'était pas gelé, ce matin là.

Je pensais au fait que vous avisé ferme l'université jeudi passé seulement pour quelques bruits de neige.

Que voulez-vous, on ne peut pas brancher ses petites culottes de la même manière que vous le faites avec vos voitures le soir avant de vous coucher. Alors, pourquoi ne pas avoir fermé l'université lundi matin? Pourtant vous devez savoir que les petites culottes des étudiantes(es) seraient exposées au froid ce matin-là.

Que voulez-vous, messieurs, les étudiants n'ont pas tous les moyens de se payer des "petites culottes à grandes jambes" ou de se promener en taxi.

Un étudiant qui n'a plus de petites culottes

Lettre ouverte à M. Gérald Lavallée

Suite à vos accusations faites à l'égard du FRONT lors de votre conférence de presse du 12 janvier dernier, nous nous voyons dans l'obligation de clarifier les choses pour le bénéfait de la population étudiante.

Premièrement, vous avez accusé Le FRONT d'être "biaisé" et de pratiquer une certaine forme de "favoritisme". Si vous considérez que défendre les intérêts de la masse étudiante est un parti pris, libre à vous, mais nous croyons plutôt que vos propos sont basés sur le fait que le journal ne partage pas ses intérêts.

Deuxièment, vous signalez que le journal refuse des articles et publie les articles qu'il veut bien.

Malheureusement pour vous et pour l'administration nous tel n'est pas le cas. La rédaction n'a jamais refusé d'articles (sauf s'il ne répond pas à ses exigences - voir les politiques du journal à la page 4). Le cas dont vous avez fait mention est une erreur non intentionnelle qui peut arriver à n'importe quel hebdomadaire ou quotidien. Ces derniers, cependant, ne sont pas attaqués d'une façon si virulente, lorsque ceci leur arrive.

En dernier lieu, nous terminons en vous suggérant d'y penser deux fois avant de faire des affirmations gratuites. Désirez comme vous l'avait fait n'a jamais amené de solution et nous nous espérer que les propos que vous avez formulés à notre égard n'auront pas trouver audience.

Cyrille Godin
Carole Marchand

Lefèbvre - Lafrance

Des disparités flagrantes mises au grand jour

Un certain dialogue entre une résidente de Lefebvre et un résident de Lafrance, publié dans Le FRONT au semestre dernier, fut le point de départ d'une prise de conscience des inégalités qui persistent sur notre campus. Afin d'informer davantage la population universitaire, le Groupe d'action pour l'égalité des femmes sur le campus, s'est penché sur la question des disparités entre les deux résidences. Une étude comparative a donc été faite à partir des deux documents qui sont remis au début de chaque année aux résidents et résidentes, et qui contiennent essentiellement les règlements et les informations générales sur la vie en résidence. Les sections des documents révélant les disparités les plus flagrantes ont été reproduites intégralement, et des commentaires appropriés ont été ajoutés. (Dans le but de faciliter la lecture et la compréhension, les textes sont disposés en deux colonnes intitulées "Lefebvre" et Lafrance".).

Lefebvre

Renseignements sur la vie en résidence, page 2.

Animatrices:

Noms - secteur d'animation no de la chambre.

Directrice adjointe: *Nom*
Directrice: *Nom*

Lafrance

Conseil de la Résidence Lafrance, page 4

Animateurs:

Noms - faculté et no de la chambre

Animateurs adjoints: Nom

responsable de Vie étudiante: Nom

Directeur adjoint: Nom

Chef du service de logement: Nom:

Le Conseil de la Résidence Lafrance est composé: page 3.

a) d'un directeur adjoint qui voit à l'aspect administratif du fonctionnement de la résidence et à la coordination des activités du Conseil de résidence;

b) d'un responsable de Vie étudiante, un poste créé dans des passés. Il aura pour tache de présider les assemblées du Conseil, sera responsable de la vie étudiante en résidence et, conjointement avec le directeur adjoint, coordonnera les activités des animateurs en résidence.

c) De cinq animateurs, ceux-ci travailleront pendant toute l'année universitaire dans le but de rendre la résidence plus vivante et plus apte à répondre à vos besoins.

d) de cinq animateurs adjoints qui oeuvrent parallèlement avec les animateurs pour mettre sur pied des projets pour les résidents. Comme les animateurs, ce sont des personnes ressources à votre disposition.

La tâche du Conseil

- Faire de la vie en résidence une expérience enrichissante.
- Favoriser la communication entre les étudiants et l'administration.
- Être disponible aux résidents pour répondre à leurs besoins.
- Faire respecter les règlements en résidence afin de maintenir une atmosphère propre au travail intellectuel.

Secteurs d'animation *page 3*

Aspects physiques et techniques:
Travaille (animatrice) en collaboration avec tous les autres secteurs surtout par la préparation technique lors de leurs activités. Planification technique en vue d'une demeure agréable. Siège sur le comité de la cafeteria et préside les différents comités attachés à ce poste: nourriture, propreté, décoration et recrutement de responsables de bar et d'hôteses.

Les secteurs d'animation *page 5*

Secteur psysique et technique

Leur rôle (animateur) sera de former des comités qui recoivent les griefs des résidents et voir à ce qu'ils soient entendus. Ils s'occuperont de trouver et fournir la main-d'oeuvre nécessaire pour la plupart des activités des résidents. S'occuperont de trouver la main d'oeuvre nécessaire pour le nettoyage du sous-sol et du rez-de-chaussée de la résidence sur fin de semaine devront siéger sur le comité de cafétéria.

Chambres *page 7, page 12*

Vous êtes responsable de la propreté de la chambre. Le mercredi de toutes les deux semaines, des draps propres seront déposés dans votre chambre. On vous demanderait s.v.p. de déposer vos draps usagés à la porte de votre chambre dans le corridor le mercredi matin avant de partir pour les cours. Les poubelles sont à votre disposition dans le corridor.

Chambres *page 13*

Les bains

Pour des raisons d'hygiène on vous demanderait de laver les bains à toutes les fois que vous aurez à vous en servir. MERCI.

Commentaires:

Au chapitre des chambres, les règlements de base (ayant trait à tout changement, à l'utilisation appropriée d'appareils électriques, à la consommation d'alcool et à l'utilisation des drogues) sont identiques. A noter cependant qu'à la résidence Lefebvre, deux paragraphes viennent s'ajouter, tous deux ayant trait à la propreté et à l'entretien.

Faut-il en déduire que les résidentes veillent elles-même au ménage et à l'entretien de leur chambre, alors que les résidents de Lafrance sont dotés d'une femme de ménage? A entendre certains étudiants, on pourrait le croire. En effet, ceux-ci ont affirmé à maintes reprises qu'une fois la semaine on vient épousseter, vider la poubelle, laver le lavabo, faire briller le miroir. Certains prétendent même qu'en étant très gentils on réussit à faire changer son lit. Tout ceci laisse croire que le milieu universitaire n'est pas exempt de discrimination, voire même que les stéréotypes traditionnels y sont perpétués. Les résidentes de Lefebvre, tout en déboursant le même montant d'argent, se voient assigner les tâches qui reviennent depuis toujours aux femmes!! De toute évidence leur temps n'est pas considéré aussi précieux que celui de leurs confrères à Lafrance, et c'est sans doute par acquit de conscience qu'on les prépare à leur rôle traditionnel de ménagère pendant leurs heures de loisirs.

Commentaires:

Nous constatons qu'il manque une section fort importante au chapitre des renseignements sur la vie en résidence de la résidence Lefebvre. Non seulement on ne fait nulle mention de l'existence d'un Conseil et des membres qui le composent, mais encore faut-il deviner le rôle de la directrice adjointe et de la directrice elle-même auprès des résidentes. La tâche du conseil, si toutefois il existe, ne figure nulle part. Seules les responsabilités des animatrices sont décrites au chapitre des secteurs d'animation, pages trois (3) et quatre (4). Pour quelles raisons omet-on de fournir des renseignements d'une telle importance aux résidentes de Lefebvre?

Commentaires:

En lisant attentivement, l'on remarque que dans le cas des résidentes les heures de visites dites masculines sont des heures fixes, déterminées par on ne sait qui, et non sujettes à être réexaminées, etc. Les mêmes rien d'écrit ne laisse soupçonner une telle flexibilité. Du côté des résidents, par ailleurs, une simple recommandation de terminer les visites à 24 heures vient lever le règlement dans ce domaine. La pratique serait toutefois que les filles entrent et sortent de la résidence Lafrance à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit , sans que personne n'y trouve à redire. Les choses se passent autrement à Lefebvre où, paraît-il, un gardien fait sa tournée l'heure des visites terminées et expulse les retardataires. Celles qui ne se conforment pas recevraient une lettre d'avertissement et un rapport figurerait à leur dossier. Il se peut néanmoins qu'un certain pourcentage des résidents soit d'accord avec le règlement, mais les autres, quels recours ont-elles?

Invitées!!! page 8

Le droit de pouvoir recevoir une invitée dans sa chambre est accordé à chaque période. Il en est de même pour les règlements établis : ils pourront être réexaminés, revisés, changés, abolis à n'importe quel moment par la majorité de la résidence.

Fréquence-Moment-Durée :

Il appartient au Conseil de chaque résidence de déterminer le jour, l'heure, la durée de ce genre de visite.

Nous rappelons à tous les résidents qu'il y a certaines règles à suivre par celui qui reçoit:
1, 2, Il ont trait à l'escorte de l'invitée de l'arrivée au départ de celle-ci.)
4) Respecter les règlements habituellement en vigueur dans les résidences.
5) Nous recommandons de terminer les visites à 24h00, cet dans but d'assurer une atmosphère adéquate au sommeil des résidents.

Perte de clef *page 10*

a) Se rendre au Service de logement, local 230, Taillon où vous recevrez une requisition du directeur ou de la secrétaire.
b) Se rendre avec la réquisition dûment signée au Service de la Sécurité où vous remettra une clef moyennant un dépôt.

Oubli de clef

Il s'agit de s'adresser à la réception où vous pourrez signer pour emprunter la clef de votre chambre ( ). En cas d'oubli de vos clefs à l'extérieur le Service de la sécurité.

Commentaires:

Au chapitre des clefs, rien ne figure dans les règlements et les facilités en résidence de Lefebvre. On est donc en droit de se demander si les résidents possèdent des clefs et si tel est le cas, la raison pour laquelle rien n'est prévue en cas de perte ou d'oubli. A ce sujet, bon nombre de résidents prétendent posséder la deuxième clef, celle qui donne directement accès aux chambres. Elles affirment de plus que, par mesure de sécurité, elles doivent sonner après minuit et attendre que le gardien veuille bien leur ouvrir. Si par malchance celui-ci fait sa tournée à ce moment là, l'attente au froid, entre deux portes, est déjà inacceptable. A tendre dans la peur en sachant que les viols et des molestations ont régulièrement lieu sur le campus, est en tout point intolérable. C'est à ce niveau qu'il y aurait tout lieu de s'inquiéter de sécurité, et s'il est vrai que les résidentes ne possèdent pas de clef, il est alors

Suite à la page 7

impérieux de leur en fournir une dans les plus brefs délais afin qu'elles puissent entrer immédiatement chez elles. C'est d'ailleurs ce que font sans ennui, et le plus naturellement du monde, leurs confrères de Lafrance.

Facilités en résidence (page 8)

Jeux: Il y a une table de ping-pong au sous-sol. Les palettes et les balles sont disponibles à la réception. Il faudra débourser 5¢ pour la balle, qui vous sera remboursé si elle est remise en bon état. Il y aussi des jeux de monopoly, 1000 bornes, casse-têtes, etc. qui sont disponibles à la réception avec présentation de votre carte étudiante.

Facilités en résidence page 14

La salle de ping-pong est au local 014 et les machines distributrices au local 002.

Commentaires:

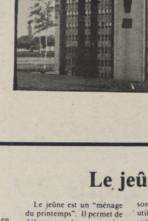
Aux dires de nombreuses résidentes, il existerait une inégalité frappante au chapitre des jeux entre les deux résidences. À Lafrance les résidents auraient à leur disposition deux tables de billards, une machine à boules, plus d'une table de ping-pong, un jeu électronique, et une machine à glace. Les résidentes, par ailleurs, n'auraient qu'une table de ping-pong et une table de billard ainsi qu'un vieux piano auquel il manque des marteaux et des cordes. Si la machine à glace est inexistante, tout comme la machine à boule et le jeu électronique, elles possèdent en revanche des planches à repasser et une machine à coudre sur présentation de la carte étudiante.

À la lumière de l'étude qui précède, nous sommes amenés à nous interroger sur les valeurs véhiculées sur notre campus. L'Université de Moncton serait-elle en train de perpétuer, voire de renforcer, les stéréotypes sexuels existant dans notre société? Le milieu universitaire ne devrait-il pas être le point de départ d'un apprentissage qui se ferait dans l'égalité et dans le respect des personnes quel que soit leur sexe? Ne devrait-il pas être un endroit qui permette à l'être humain de s'épanouir? Or une catégorie de ces êtres humains, en l'occurence des femmes, doit y lutter pour les droits les plus élémentaires. Est-il concevable qu'en 1982 l'on confie si volontiers aux résidentes la responsabilité de tâches services, alors que l'on ne se fie guère à elles lorsqu'il s'agit de prendre des décisions importantes concernant leur vie privée? Ne serait-il pas temps de réagir?

(Nous invitons les étudiants et étudiantes vivant ou non en résidence, à formuler des suggestions aptes à améliorer les conditions de vie en résidence. Faites parvenir vos commentaires au journal Le FRONT ou remettez-les aux animateurs ou animatrices des résidences.)

Le Groupe d'action pour l'égalité des femmes sur le campus





SANTE ET SOCIETE

Une autre récupération: Alimentation au naturel

Les aliments que l'on qualifie de naturels, le sont-ils vraiment? On retrouve souvent sur l'emballage de différents aliments les mots: "Pas de saveur artificielle ni de colorant." Voilà une des tactiques employées par certaines industries et compagnies pour faire plus de profit. On joue avec les préoccupations des consommateurs, c.-à-d. l'accessibilité à une alimentation saine. Les gens sont prêts à payer plus cher pour des produits dits "bon pour la santé".

En lisant la liste d'ingrédients de produits étiquetés comme "naturels", on retrouve des substances chimiques telles le propionate de sodium, des colorants alimentaires, du benzoate de sodium, du phosphate disodique, du glutamate monosodique, etc. Le mot "naturel" est la clé du profit et il est aussi l'élément psychologique de toute personne voulant se détacher d'un monde industrialisé. C'est le retour à la simplicité dans tous les aspects de la vie. On se sert du sentiment incertain des consommateurs pour leur vendre le mot "naturel".

Un aliment étiquetté comme étant naturel ne l'est pas nécessairement. Ex: Les céréales Quaker 100% naturel contiennent du sucre à 24% pourtant elles ne sont pas considérées comme des céréales sucrées. On essaie d'émerveiller les gens avec le miel et la noix de coco. Le miel, c'est un sucre avec des calories, la noix de coco est riche en graisses saturées. Nous sommes habitués au goût non-naturel des aliments... L'exemple typique: on ajoute du sel ou du sucre à beaucoup d'aliments avant de les consommer.

Les aliments d'aujourd'hui ont-ils besoin d'être traités avec toutes ces substances chimiques? Je parle ici des additifs. Ils sont divisés en deux catégories:

1) ceux qui empêche les aliments de se gâter (en arrêtant la formation de moisissure et l'activité des bactéries).

2) ceux qui améliorent l'apparence (couleur, saveur, texture) pour que l'aliment paraisse plus appétissant.

On ne peut pas condamner tous les additifs car certains agents de conservation sont très utiles lorsque la réfrigération n'est pas disponible. Mais d'autres sont utilisés comme mesure de prévention tel le BHA à l'huile végétale qui empêche aussi le goût d'un agent de conservation.

Quelques faits sur les additifs:

a) les colorants alimentaires sont rajoutés seulement pour des raisons cosmétiques.

b) pourquoi ne pas utiliser d'autres méthodes de préservation tel congélation, déséchage, réfrigérateur, avant d'employer les agents de conservation chimiques? Ces derniers sont profitables aux compagnies; puisque celles-ci achètent les ingrédients en gros, elles utilisent les agents de conservation chimiques pour garder ces aliments dans les entrepôts. Les ingrédients frais n'ont aucunement besoin d'agents de conservation.

c) on peut réduire le besoin d'agents de conservation en achetant de petites quantités de nourriture plus fréquemment. Ceux qu'on utilise le plus souvent sont les nitrites, le nitrate, le BHA, et le benzoate.

d) Les saveurs artificielles remplacent la saveur naturelle et sont moins coûteux. Au Canada, il n'y a aucune restriction sur l'utilisation de ces derniers.

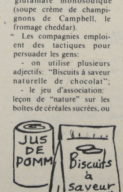
e) On retrouve des additifs qui ont pour but de rehausser la saveur tels le glutamate monosodique (soupe crème de champignons de Campbell, le fromage cheddar).

Les compagnies emploient des tactiques pour persuader les gens:

- on utilise plusieurs adjectifs: "Biscuits à saveur naturelle de chocolat".
- le jeu d'association: leçon de "nature" sur les boites de céréales sucrées, ou encore une scène de *vie* en plein air.
- on retrouve du propionate de calcium dans un aliment sur l'emballage duquel il est inscrit: "produit naturel, aucun préservatif". On blâme l'erreur sur l'imprimeur.
- la meilleure défense c'est d'attaquer la compétition.
- on écrit en caractère gras que le produit ne contient pas quelque chose qu'il ne devrait pas contenir. Exemple: Confiture et gelée sans agents de conservation artificiels. Le sucre contenu dans ces aliments est un préservatif.

Il y a beaucoup de documentation sur les additifs puisqu'on se rend compte de leurs effets nocifs, et de l'utilisation inutile et souvent abusive de ceux-ci.

Salut!
Jocelyne Albert
Sc. Inf. III
388-1541



Référence:
Article: "It's Natural! It's Organic! Or is it?" Consumer Report, July 1980.
Livre: Pim, Linda R.: "Additive Alert". Double-day Canada Ltd. Toronto, Ontario, 1979.

Le jeûne

Le jeûne est un "ménage du printemps". Il permet de débarasser le corps des toxines accumulées, de le reposer, afin de le rendre plus efficace. Le jeûne consiste à s'abstenir de nourriture pour un temps déterminé. Jeûner c'est donc faire le vide dans son organisme.

Que se passe-t-il dans l'organisme au cours d'un jeûne? Les tissus vitaux de l'organisme qui jeûne sont nourris par les réserves alimentaires emmagasinées dans le corps. Chaque cellule a sa propre réserve de nourriture. Il y a une quantité considérable de glycogène (substance nourricière) qui est emmagasinée, composée de carbone, d'hydrogène et d'oxygène, principalement dans le foie et les muscles) un surplus de protéines et d'autres substances nutritives transportées dans le sang et dans la lymphe (liquide comparable au plasma sanguin, qui est la partie liquide du sang), plusieurs kilos de graisse dans le corps, beaucoup de réserves nutritives dans la moelle des os. L'organisme qui jeûne n'est aussi bien nourri par ses réserves accumulées que s'il consommait quotidiennement une grande quantité de la meilleure nourriture. Presque tous les glucides (sucres) mis en réserve dans l'organisme sont utilisés dans les 12 à 24 heures qui suivent le début du jeûne.

Quel est l'effet du jeûne dans la maladie? Durant le jeûne, le corps utilise les tissus malades. Les tumeurs sont absorbées pour être utilisées et éliminées par la suite. En fait, le jeûne n'accomplit rien mais il arrête ce qui se fait. En arrêtant certaines activités, il rend plus facile l'accomplissement de modifications dans les tissus qui contribuent à améliorer la santé et quelquefois à l'auto-guérison.

Y a-t-il des avantages au jeûne? La pollution causant de nombreuses agressions à notre organisme favorise un vieillissement précoce. Le jeûne s'avère donc être salutaire dans ce cas en plus d'enrayer certaines maladies. Ce repos volontaire redonne au corps toute son énergie. De plus, le jeûne est incontestablement la meilleure diète. Au début, des malaises tels que vomissements, maux de tête, dûs à des habitudes comme la cigarette et l'alcool, seront surmontés en buvant beaucoup d'eau. Après 2 ou 3 jours, le corps se sent bien. Pour en évaluer les bénéfices, pourquoi ne pas l'expérimenter soi-même!

(Référence: "Précis de Nutrition" par Isabelle Delisle Lapierre, Éditions Guérin, 1980.)

Annette LePage
2e année
École de Nutrition et
d'Études Familiales
Résidence Lefebvre no. 334

SECTION CULTURELLE

CINÉ-CAMPUS

ITIZEN ...rson
KANE welles

26-27-28 JANVIER

CITIZEN KANE

USA, 1940, 115 MIN., V.O. ANGLAISE (AVEC S.-T. FRANÇAIS). SCÉN. & R.: HERMAN J. MANKIEWICZ ET ORSON WELLES; PHOTO: GREGG TOLAND, A.S.C.; DÉCORS: BERNARD HERRMANN. INT.: ORSON WELLES, JOSEPH COTTEN, AGNES MOOREHEAD, DOROTHY COMINGORE.

CHANGES FOSTER SANS VOIR LE MOINDRE, BIEN QUE TRÈS POPULAIRE, NE SON VIVANT. LE MOT ROSEBUD, CONNU DE LUI SEUL LE COTE PUBLIC DE SA VIE, EST LE DERNIER QU'IL EXPRIMERA. N'EST EN MESURE D'EXPLIQUE LA DERNIÈRE PAROLE: ROSEBUD. UN REPORTER ENTREPREND D'ELUCIDER LE MYSTERE, ET NOUS DECOUVRONS PROGRESSIVEMENT CE QUE FUT LA PERSONNALITE DE CET HOMME. ROSEBUD, LE MOT ROSEBUD N'ETAIT SIMPLEMENT AVEU DE L'ECHEC DE SA VIE, C'EST POUR LUI SON PREMIER SOUVENIR D'ENFANCE, SYMBOLE DE TOUT CE QUI AVAIT MANQUE AU BONHEUR DE SON EXISTENCE.

"ORSON WELLES EST UN POETE PAR SA VIOLENCE ET PAR SA GRACE. IGNORE-T-IL ME TOMBE DU FIL SUR LEQUEL IL TRAVERSE LES VILLES ET LEURS DRAMES. IL C'EST AUSSI PARFAITEMENT EQUILIBRE QUE PORTE A NOS REVES ET A NOS LUTTES LE FIL D'UNE ESPIEGLERIE DE MAUVAIS GOÛT QUE LA SIENNE ET J'Y PENSE COMME POUR LA PREMIERE FOIS, M'OBLIGE A SAUTER L'OBSTACLE." — JEAN COCTEAU



29-30-31 JANVIER

LA ROSE

AMERICAIN, 1979, 134 MIN., COUL., DRAME PSYCHOLOGIQUE REALISE PAR BARB HOLLY. SCEN.: BILL KERBY, BO GOLDMAN; PHOTO: VILMOS ZSIGMOND; MONT.: ROBERT L. WOLFE. INT.: BETTE MIDLER, FREDERIC FORREST, ALAN BATES, BARRY PRIMUS, HARRY DEAN STANTON.

A LA FIN DES ANNEES 60, ROSE EST L'UNE DES CHANTEUSES LES PLUS POPULAIRES DES ETATS-UNIS. SON GERANT BOOM VEUT PROFITER A FOND DE L'ENGOUEMENT DU PUBLIC ET L'ENTRAINE DANS DES TOURNEES EPUISANTES. ROSE SE SENT SEULE AU MILIEU DE SON ENTOURAGE ET CHERCHE REMEDE A LA TENSION (NRL), L'ALCOOL ET LA DROGUE. A NEW YORK, ELLE S'ENTICHE D'UN CHANTEUR DE COUNTRY, HUDDY, QUI VIT UN DESERTEUR. SA PRESENCE AUPRES D'ELLE L'AFFOLERA DE RECONTRER DANS UN BAR DE NEW YORK PAR LE PASSE. ROSE RETROUVERA SUPRISE, DANS UNE CHAMBRE DANS LA VILLE NATALE, DUAL SE PIQUE A L'HEROINE POUR SURMONTER SON EMOTION ET PEURS EN FLEURS SPECTACLE.

BIEN QU'IL S'AGISSE D'UN RECIT FICTIF, LE PERSONNAGE MIS EN SCENE N'EST PAS SANS RAPPELER LA FIGURE TRAGIQUE DE JANIS JOPLIN. LE FILM TIRE SA FORCE DE LA VIE DE LA CHANTEUSE, DE SES PEURS ET DE LES D'EMPLOIE UNE PLACE DE CHOIX. GRACE A SON JEU ET A SA PERSONNALITE, LA MISE EN SCENE A SU EVOQUE LE CLIMAT FEBRILE DES CONCERTS DU SPECTACLE ET LE DYNAMISME PARTICULIER DES CONCERTS EUX-MEMES. SANS ETRE NUANCEE SUR LE PLAN PSYCHOLOGIQUE, L'INTRIGUE NE MANQUE NI DE MORDANT NI D'INTERET. L'INTERPRETATION EST LE PLUS SOUVENT CONVAINCANTE. (4)

CE FILM QUI SIGNALE LES TENSIONS ET LES DESEQUILIBRES ABSURDES EXPOSE LA VIE DE VEDETTE COMPORTE DES PASSAGES SCABREUX ET UN LANGAGE SOUVENT GROSSIER.



De retour à la Grange
Une Brosse

Le Théâtre du Bôrd d'la côte nous revient cette semaine avec une pièce de Jean Barbeau mettant en vedette Rosaire Haché et Clément Cormier.

Ces deux comédiens originaires de Shippagan-des-lles ont fait leur début au sein du Théâtre populaire d'Acadie en 1978. Ils ont joué ensemble dans "Louis Mailloux" de Jules Boudreau, "Cochu et le soleil" du même auteur pour une tournée en Ontario et aux Maritimes durant l'hiver 78-79. Ensuite, ce fut "Le quadrille" de Jacques Ducheste qui fut joué à Caraquet, à travers la province et en Nouvelle-Ecosse. En 1980, place au classique avec "La Clarisse" de Marivaux présentée pendant l'été à la Boite Théâtre de Caraquet.

En plus de ces expériences communes, ils évoluèrent individuellement dans "L'entation de St-Antoine" de Flaubert et "C'est tellement cûte des enfants" de Marie-France Hébert ainsi que dans "Le Mariscmo" de Régis Brun et "Louis Mailloux" de Jules Boudreau, version 1981. Ces deux comédiens furent aussi instigateurs de la mise sur pied du Théâtre du Bôrd d'la côte et contribuèrent à la mise en scène de la pièce "Sur le Matelas" présentée par la troupe l'hiver dernier.

Durant l'hiver '81, ils prennent une "sniff" de vile à Montréal pendant quelques mois, histoire de prendre quelques cours de perfectionnement de voir comment le théâtre se porte en ville. D'expériences en expériences, ils décident, une fois de retour en Acadie, de continuer le travail amorcé avec le Théâtre du Bôrd d'la côte en montant d'eux-mêmes un texte qui leur semble actuel et réaliste.

En effet, "Une brosse" de Jean Barbeau relate l'expérience de deux hommes qui attendent le coup de téléphone qui mettra fin à la période de chômage qu'ils vivent. C'est aussi la somme des efforts que Marcel et Gaston font dans une journée pour être en accord avec ce qui les entoure. Entamés par la boisson, ils ont le goût de descendre tout le monde. C'est qui exploitent financièrement leurs désirs et ceux qui les réprimant. Le problème de fond est sérieux: c'est ce qui se passe en Acadie. Jean Barbeau a cependant choisi d'en parler avec humour, pour faire rire.

Donc pour ceux et celles qui n'ont pas encore eu la chance de le voir, c'est à la Grange le jeudi 28 janvier qu'il faut aller! Soyez de "La brosse" avec le Théâtre du Bôrd d'la côte!

L'entrée est de 4$ - étudiants et de 5$ pour les autres. Bienvenue à tous!

Délire

Un trou noir en fumée, bourré d'monde.

Un trou noir en fumée, bourré d'monde.
Du monde qui veut tripper, se laisser aller pis oublier.
Oublier quoi? P't'être ben la réalité!
Illusions! d'illusions, ça pourra pas durer plus qu'une soirée.
C'est tout ce que tu peux te payer.

Garroche-toi, saute pis danse.
Déjà demain, ta routine va te tomber dans'face.

Déjà faudra que tu remettes ton MASQUE!

1er février 81

Rencontre-discussion

Les écrivains, Nicole Brossard et Louky Bersianik, seront à l'Université de Moncton, les 28 et 29 janvier prochains, dans le cadre d'un échange entre l'Association des écrivains acadiens et l'Union des écrivains québécois avec l'aide financière du Conseil des Arts du Canada.

Le jeudi 28 janvier à 14h30, une rencontre-discussion sur la création littéraire est prévue dans le cadre d'un cours de littérature. Le tout se déroulera au local 211-A de la Faculté des arts. Le même soir, soit jeudi à 20h00 à la "Galerie sans nom" (120, rue Vicoria), les écrivains feront la lecture de leurs textes (poésie) et le tout sera suivi d'une discussion.

Le vendredi 29 janvier à 12h00 (midi) les intéressés(es) peuvent se rendre au "Cube" (1er étage) de la Faculté des arts pour écouter les écrivains Brossard et Bersianik lire leurs textes. Une rencontre-discussion sur la femme et l'écriture, dans le cadre d'un cours de philosophie sur la femme, suivra à 13h15 au local 241-A de la Faculté des arts.

L'entrée est libre pour toutes les rencontres et tous sont les bienvenus.

Louky Bersianik

Native de Montréal, Louky Bersianik est l'auteur d'une pièce pour enfants intitulée "La nuit des indiens" (inédite) et de trois téléthéâtres. En 1966, elle a obtenu le Prix de la Province, section jeunesse, pour "Togo, l'apprenti-remorqueur". De plus, elle est journaliste et a collaboré à plusieurs journaux dont entre autre, "Le Devoir".

Nicole Brossard

Native de Montréal, Nicole Broussard est impliquée à fond dans la littérature depuis environ 1968. Elle a été membre du premier bureau de l'Union des écrivains québécois. Le Prix du Gouverneur général lui a été attribué en 1975 pour "Mécanique jongleuse". Mad. Brossard est également une féministe engagée. Elle a écrit plusieurs recueils de poésie des romans et des pièces de théâtre.

Le New-Wave à votre disposition

Notre société moderne s'identifie au fur et à mesure des années, à la sagesse musicale des divers compositeurs et groupes qui innovent dans le domaine du divertissement.

Après le jazz, le rock and roll, le Blues et la disco, une nouvelle vague prend. La New-Wave fait son apparition et envoûte les foules par son rythme, sa musique et sa magie.

Le Kacho a donc transformé sa soirée du mercredi pour vous présenter la musique New-Wave dans tout son éclat. Notre disc-jockey, Denis Dumais, possède une collection plus qu'impressionnante d'enregistrements des groupes les plus prestigieux et connus.

Nous célébrons mercredi soir l'instauration de cette nouvelle soirée en vous convient tous et chacun à participer à cette première soirée New-Wave et pour l'occasion le Kacho nous offre un deux pour un (2 pour 1) de 20h30 à 22h00.

Vous êtes pas que ce nouveau genre de musique permet une liberté d'expression et de danse à nous vous offrons la possibilité de vous exprimer à votre aise lors de notre nouvelle soirée "New-Wave". Résumons donc ce que vous entendrez: New-Wave, Punk, Reggae et Ska sont au tableau d'honneur pour cette soirée spéciale qui sera à l'horaire à chaque semaine.

Ne manquez pas ça!
Pamplement vôtre,
Le Kacho

Exposition

M. Marc L. Robichaud, étudiant à l'Université de Moncton présente une exposition de photographie en la salle d'exposition expérimentale de la Galerie d'art de l'Université de Moncton et ce jusqu'au 31 janvier 1982. Ce portfolio d'images noir et blanc est intitulé "Paysages et personnages". On retrouve également quelques photographies couleur dans cette exposition. Étudiant de quatrième année en génie à la Faculté des sciences et de génie, Marc vous invite à visiter sa collection de photos.

Les heures d'ouverture sont lundi - fermé; mardi au vendredi - 12h30 à 16h30; mercredi soir - 19h00 à 21h00 gratuit; samedi et dimanche - 14h00 à 16h00.



Parler en public Un art à maîtriser

Tous les étudiants sont invités à un "café et beignes" à l'occasion de la soirée inaugurale de la Société d'art oratoire de l'Université de Moncton qu'aura lieu le mercredi 3 février à 19h30 au Salon du Chancelier (2e étage de l'Édifice Taillon). Cette rencontre sera à la fois une session d'information sur le concours ainsi qu'une ins cription aux ateliers préparatoires au concours pour ceux qui le désirent. En effet, cette année les étudiants auront la chance de se préparer en participant activement à des ateliers conçus pour eux afin de perfectionner leur moyen de communication.

Tous les détails concernant les ateliers et le concours vous seront fournis à cette soirée. Donc, c'est à ne pas manquer pour tous ceux et celles qui s'intéressent à la communication verbale et à l'art oratoire.

Venez en grand nombre!

SEX SEX SEX SEX SEX qui se passe

Pluie d'arachides voluptueuse et douce sur le quai de ma tendresse, caresse les rues de mon enfance! Racontars sordides: au Vrou! Plus de garon coupé dans mes souliers; mon humour sonne comme mon humeur et je n'ai pas peur, moi.

Morsures de serpent jappées aux quatre vents, aux relents d'alcool et de peur, j'ai du bon listerine et de l'encens pour vous démasquer. Des citrons qui sentent comme les pieds, on en fait de la moutarde qui monte au nez ou on change pour le ketchup, alors attention: le ketchup se fait en écrasant les tomates et quand les carottes sont cuites, la soupe ne demande qu'à être réchauffée. Rages de frigidaires aux portes verrouillées. l'odeur du steak haché qui s'pourrit (plus elle tarde à sortir, plus elle est forte) s'intensifie.

Le calme et l'harmonie, l'harmonie, l'harmonie surviendront au jour du chef d'orchestre qui a de l'oreille et de l'oreille c'est gratuit. Ce n'est pas ce qu'on peut acheter, c'est ce qu'on peut écouter et identifier justement. On peut se procurer une paire d'oreilles en la "payant", mais ce ne sont pas là les oreilles de celui qui paie, ce sont les oreilles de celui qui est payé et ces dernières font ce que celui qui les paie lui disent d'entendre et d'interpréter à sa façon, mais tout en vsant l'harmonie et non pas la discordance!

Les discordances ne peuvent survivre que si elles forment un tout, mais aussitôt qu'une bonne oreille écoute, elles sont démasquées. Routine de brebis, sans doute, mais qu'importe: le mouton noir n'est pas toujours celui qu'on pense depuis l'invention de la teinture.

Cheval '82

DANS NOS FACULTES

Faculté des Sciences et de Génie

Bonjour chers étudiants,

Maintenant les fêtes passées, on revient au rituel: se lever tôt le matin (y fait frète) pour fréquenter nos cours, comme d'habitude, c'est difficile, c'est "ben" plate, etc., etc., mais!!! A la faculté des Sciences et de Génie, on a, à chaque année, le tour de rendre ce rite plus intéressant, surtout en cette saison hivernale, en incorporant une Semaine de Sciences et de Génie remplie d'activités et d'amusements. Elle débutera le lei février pour se terminer le 7. Les activités qui suivent sont un avant-goût de ce qu'on y retrouvera...

12h30 Ouverture officielle à la rotonde

Mardi
12h30 Super bol des Sciences et Génie
19h00 à 21h30 Observation astronomique (toit de Taillon)
20h00 Cave à vin au Kacho avec artistes du campus: Jacques Gautreau, Pierre Melanson, Lise Picard.
Prix d'entrée: 2.00$

Mercredi
12h30 Super bol
(heure à déterminer) Soirée libanaise
- mets, décors, musique.

Jeudi
12h30 Super bol
19h00 Conférence suivie d'un vins et fromages
Conférencier: Dr. Michel Bergeron du département de physiologie de l'Université de Montréal
Local R-221 des Sciences et Génie

Vendredi
Journée "chapeaux" - prix pour le chapeau le plus original.
12h30 Concours du cube "Rubik" et jeux divers
20h00 Gros party - 2 étages dans la rotonde
Décors "Barn Dance". Soiree vos salopettes et vos chapeaux de paille.
Musique de tous les genres.

Samedi
après-midi Rallye automobile
Tournée en traineau
Départ des sciences 19h30.
Rencontre au salon après.

Dimanche
Baseball dans la neige - raquettes disponibles.

Pour plus d'informations, ramassez le programme des activités aux Sciences.

Soyez certains de participer à cette semaine organisée spécialement pour vous. Ceci vous permettra de vous divertir et de vous sentir bien dans votre faculté.

Bienvenue à tous, emmenez vos amis!

Jacqueline Godbout
Représentante de la faculté au FRONT

Dépt. de physique-math

On désire aviser tous les étudiants du Département de physque-math de la Faculté des Sciences et de Génie qu'il y aura une soirée sociale, le vendredi 29 janvier 1982 au salon du personnel à compter de 20h30. Le tout sera agrémenté de musique et de boissons alcoolisées.

Venez tous vous divertir!

Louis-Martin Dubé
Président des étudiants du département

Sciences Infirmières

Bonjour,

Je tiens à vous souhaiter une bonne et heureuse année 1982. Une réunion du conseil étudiant a eu lieu le lundi 11 janvier 1982. Lors de cette réunion, il fut décidé que l'Assemblée générale serait le 5 février. Linda LePage se présenta pour le poste de présidente des élections pour cette année. Un autre point qui fut discuté était la "Semaine du Nursing". Il fut décidé qu'il y aurait un souper pour les étudiants(es) de la faculté pendant la Semaine du Nursing. La Présidente du comité socio-culturel avisera certains comités, afin d'obtenir des idées à propos d'activités pour cette semaine. La secrétaire, Monique Bujold, nous parle des absences des membres du conseil pendant les réunions.

En espérant de vous revoir,

Lise Melanson
Conseillère du Conseil étudiant de la Faculté des Sc. Inf.

Super Party-Follies



Les étudiants(es) en psychologie organisent un super party-follies le samedi 6 février prochain. Venez vivre l'atmosphère schizoïde sur la musique paranoïaque de la Disco-Débile à Jeannot, avec le disc-jockey névrotique super James.

N.B. Avis - Santé et Bien-Être Canada considère que le danger le plus grand est de la manquer.

La conférence de M. Lavallée

Suite de la première page

l'approche de M. Lavallée à l'égard de ce problème est douteuse. En fait, les actions de celui-ci n'apportent rien à la résolution des problèmes qu'il allègue.

Le comble de cette intervention du 12 janvier, c'est quand un étudiant a demandé à Gérald Lavallée s'il serait prêt à faire partie de la nouvelle structure qu'il préconise, celui-ci a répondu par la négative. Cela confirme que Gérald Lavallée ne fait que bombarder le mouvement étudiant de critiques destructives. Plusieurs étudiants affirment que M. Lavallée serait en train de se venger de la Fédération parce qu'il n'aurait pas encore digéré sa révocation. Si la vengeance est douce au coeur de l'Indien, elle l'est d'autant plus au coeur de M. Lavallée. Il aurait pu porter ce problème à l'attention de la F.E.U.M. sans avoir recours à la presse. Mentionnons que la F.E.U.M. avait prévu une réunion générale le 10 février 1982 où l'on discuterait des amendements à la constitution en ce qui concerne la question des finances.

Maintenant, élaborons notre analyse et voyons quelles sont les conséquences directes des actions de cet étudiant. Quand il préconise la dissolution de la F.E.U.M. (sa démission en bloc), il le fait consciemment à une période où le mouvement étudiant est sur le point de subir les pires coupures de toute l'histoire



de l'éducation post-secondaire. La position que le mouvement étudiant doit adopter est celle d'une riposte orchestrée et unifiée de tous les étudiants du pays pour défendre le droit à l'éducation. La position de Gérald Lavallée est complètement suicidaire pour nous. Les gouvernements et l'administration de l'université ne souhaiteraient rien de plus que de voir la F.E.U.M. parfaitement divisée, voire même abolie.

La Fédération pense encore honnêtement que toute cette affaire ne doit pas devenir une histoire; les autres dossiers doivent avoir la priorité. Toutefois, un des facteurs majeurs qui nous forcent à répliquer, c'est la manière dont certains média de la région ont traité l'affaire. On a couvert comme jamais les activités d'un individu sans titre pour en faire des manchettes. L'importance accordée à cet événement par les reportages confirme cet énoncé.

Par exemple, si un étudiant de la faculté d'éducation, actif dans n'importe quelle structure de la Fédération, convoquait la presse, il y a de bonnes chances que personne ne viendrait pour l'écouter.

Il est évident que les média sont tombés dans le jeu de Lavallée. Il semble que la stratégie principale de M. Lavallée dans toute cette affaire est de faire valoir sa crédibilité auprès des étudiants, crédibilité qu'il a perdue depuis un bout de temps auprès de la Fédération (son congédiement en tant que gouverneur étudiant le confirme). Sa conduite subséquente à son congédiement ne confirme-t-elle pas la sagesse de l'action prise par la F.E.U.M. lors de la réunion générale du 9 décembre?

Dans toute cette affaire, la F.E.U.M. a eu le bon sens de ne pas tomber dans le jeu de Lavallée. La F.E.U.M. réalise qu'il s'agit d'un problème interne qui doit être résolu à l'intérieur de ses cadres et non par le biais des média. Cet énoncé explique la raison même du refus de la F.E.U.M. de participer à un débat télévisé au sujet de cette affaire. De plus, il ne s'agissait pas de rendre l'affaire Lavallée prioritaire dans les dossiers de la F.E.U.M.

En terminant, la Fédération a décidé le lendemain de la conférence de Lavallée de dénoncer et refuter les fausses accusations portées par Gérald Lavallée, étudiant. La Fédération des Étudiants de l'Université de Moncton exige que M. Gérald Lavallée fasse des excuses publiques à tous ceux qu'il a attaqués directement ou indirectement. Des consultations juridiques sont présentement en cours pour déterminer si la Fédération intentera des poursuites contre M. Lavallée pour ces propos que plusieurs ont étiquetés de diffamatoires.

La F.E.U.M. profite également de cette occasion pour vous rappeler une fois de plus, que les défis sont grands pour les étudiants pendant cette prochaine période, alors nous pensons que par une action massive et soutenue, nous pourrons arriver à des résultats satisfaisants. Pour conclure, nous considérons comme terminé le débat auprès des média. Ce problème, si problème il y a, sera résolu à l'intérieur des cadres de la F.E.U.M.

Brenda Côté
Secrétaire Générale

Réunion régulière

Salut,

Par la présente, je vous invite à une réunion régulière de la F.E.U.M. qui aura lieu le mercredi 27 janvier à 19h00 au local 050 de la Faculté d'administration.

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la réunion du 2 décembre 1981 et du 7 janvier 1982
3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 13 janvier 1982
4. États financiers du premier semestre de la F.E.U.M. et ses comités (C.P.E., Kacho, CKUM-MF, Front...)
5. Carnaval d'hiver
6. Élections et président d'élections
7. Rapport de la campagne de CKUM-MF, calendrier universitaire
8. Autres
9. Levée de l'assemblée

Brenda Côté
Secrétaire Générale

Ce n'est pas une façon de faire les choses

Par la présente, j'aimerais démontrer mon indignation devant les actions prises par Gérald Lavallée, étudiant du Centre universitaire de Moncton, face aux marques administratifs au sein de la Fédération des Étudiants.

La conduite de Gérald Lavallée cause des torts énormes à la réputation et à l'image des étudiants d'autant plus que ses allégations sont pour la plupart fausses et que d'autres restent à vérifier. En plus de mettre le blâme sur le conseil d'administration actuel de la F.E.U.M. dont la majorité n'ont eu aucun rapport avec les événements mentionnés, il avance des faits dont il n'est absolument pas au courant.

Je ne crois que laver son linge sale en public est une chose à faire. Gérald Lavallée avait des questions à poser sur l'utilisation des fonds et il a demandé à la F.E.U.M la permission de vérifier les livres, permission qui lui fut accordée. Il examine les livres et s'imagine toute une histoire à partir des chiffres qu'il trouve ne connaissant nullement ce qui s'est passé. S'il avait besoin d'explications sur ses "suppostes"- trouvaillés, il se devait d'en faire part à l'explication au conseil d'administration de la F.E.U.M avant de s'en aller raconter une histoire sans fondement aux yeux du public qui peut alors se poser de sérieuses questions sur la crédibilité des étudiants de notre centre universitaire.

Je trouve que ce ne sont pas des choses à faire et que rien ne justifie le comportement de cet étudiant.

Richard Nolin

VIA-Rail

NDLR - L'article suivant devait paraître au mois de novembre dernier. Malheureusement, à ce moment-là, il n'y avait pas d'espace pour le publier mais cela ne veut pas dire pour autant que ta rédaction avait refusé cet article comme l'a insinué M. Gérald Lavallée lors de sa conférence de presse du 12 janvier dernier. La rédaction désire s'excuser auprès de Mlle Arseneau pour tout inconvénient, cependant nous soulignons que cet oubli n'était pas intentionnel.

Les coupures que Via Rail et le Ministère des Transports fédéral se proposent d'effectuer dans le nord-ouest prochainement font vraiment lacune dans les journaux et sur l'écran. Mais que se passe-t-il au nord-est de la province? Le 6 novembre dernier (il y une journée mémorable (!) pour ceux et celles qui prirent le petit train (2 wagons) de 17h20 faisant le trajet Moncton-Campbellton. Les billets furent vendus à tort et à travers, sans tenir compte du nombre de places disponibles sur ce train. Résultat: 15 personnes debout dans les allées avec desbagages et autant assises par terre dans un compartiment, si je ne me trope, habituellement réservé aux stocks, bagages... et animaux!, deux portes du train entièrement barracadées par les valises et pour couronner le tout, une chaleur qualifiée d'écrasante! (L'air conditionné était soit débranché soit brisé.)

Pourtant, tout le monde avait payé sa place. Plusieurs avaient demandé aux instances d'ajouter un wagon (ce qui avait été fait au congé de l'Action de Grâce), mais ces derniers ont proposé comme solution d'attendre le train de 18h10. Que fait-on de ceux qui se rendent plus loin que les arrêts normaux et qui doivent dépendrè sur quelqu'un pour venir les chercher? Mais oui, qu'est-ce c'est une heure dans la vie d'une personne...

La question qui me préoccupe le plus, à ce point, c'est à savoir comment la compagnie Via aurait pu justifier la présence de tout ce monde à ses assurances si un dérailliement s'était produit? Je serais vraiment curieuse de connaître la réponse à cette question, surtout après la petite anecdote suivante.

Lorsque j'ai voulu aller trouver une amie moins fortunée que moi (elle était assise par terre dans le fameux compartiment), le monsieur préposé à la cantine m'a arrêtée, disant que je ne pouvais y aller. Lorsque j'en ai demandé la raison, il m'a tout simplement dit que ceux qui étaient là n'étaient pas supposés de l'être et qu'il n'en voulait pas un de plus.

Il m'a cependant donné la permission d'y aller quelques instants où j'ai pu discuter avec des compagnons de voyage. Inutile de dire qu'ils étaient tous très contents par cette situation et ils espéraient que leurs bagages (à l'autre bout, dans la porte) ne seraient pas pillés.

Cet événement, nous le qualifions d'inacceptable et de ridicule. Comment peut-on dire qu'on coupe des services lorsqu'ils sont pratiquement inexistants? Coupez-les nos soi-disant services et inspirez-les au "Triangle d'or" puis voyons comment ces gens réagissent. Et train, après tout, ce n'est pas le métro!

Les gens du nord-est n'auront donc plus qu'à imiter leurs compatriotes du nord-ouest et au lieu de se promener 'via rivière', ils pourront opter pour **via mer!**

Irène Arseneau
porte-parole d'un groupe de 25 personnes 'embarquées' dans ce fameux train,
le 6 novembre 1981

Poste ouvert à la FEUM

Président(e) d'élection

Ce poste est ouvert à partir du 25 janvier 1982. Lorsque les candidatures seront soumises, il y aura élection à la prochaine réunion régulière.

Les élections de la F.E.U.M. approchent (excecutif), et il faut un(e) président(e) d'élection pour assurer le bon fonctionnement et établir les procédures à suivre durant la période d'élections.

Il faut soumettre les candidatures à la F.E.U.M. le plus tôt possible.

L'INTERNATIONALE SOLIDARITE!



Le Comité de solidarité avec la lutte du peuple d'El Salvador est un comité Ad-Hoc crée par quelques individus, étudiant(es) et professeurs à l'Université de Moncton, afin de mieux faire connaître la situation salvadorienne dans cette région. Ceux qui sont intéressés à se joindre à nous, peuvent nous contacter au 388-5770 (à l'heure du souper).

On continue cette semaine la relation des événements les plus importants de l'évolution historique de la lutte que mène ce peuple pour conquérir son auto-détermination. La première semaine, on a décrit cette évolution à partir de l'assaut du pouvoir par une minorité nantie jusqu'à l'instauration de la Junte au pouvoir, en passant par les fraudes électorales dont les salvadoriens ont été victimes. La semaine suivante, il a été question de la sortie des secteurs démocratiques de la Junte, de la création du FDR, de l'assassinat de Mgr. Romero et du Recteur de l'Université, et enfin, d'une accélération de la répression dans le pays.

La création du FMLN et les activités du FDR

C'est pendant cette période de répression que les mouvements de guérilla ont commencé un processus d'unification qui allait aboutir en octobre 1980 à la création du "Front Farabundo Marti pour la libération nationale" (FMLN). Rappelons que Marti avait été l'un des héros de l'insurrection de 1932.

Par ailleurs, les activités du Front Démocratique Révolutionnaire (FDR) continuaient à recueillir un accueil chaleureux auprès de la population. Deux grèves générales d'une journée chacune ont été lancées par le FDR, et ont été suivies dans l'ensemble du pays, malgré la pression et la répression effectuées par le gouvernement et les grands entrepreneurs contre leurs employés. En plus de la répression violente, les grévistes furent renvoyés. L'armée et la police ont participé à cote des groupes para-militaires de la droite, à l'assassinat des grévistes qui étaient restés à l'extérieur de leur centre de travail (usines, magasins, etc) pour expliquer à la population les motifs de leur grève et de leurs revendications.

L'incorporation de différentes organisations populaires et des couches moyennes au FDR ne cessait d'augmenter.

Cependant, prouant de l'absence de protection armée des dirigeants du FDR, deux chefs de l'armée et le groupe para-militaire de droite "Hernandez-Martinez" enlèvèrent cinq des dirigeants du FDR, dont son président, alors qu'ils étaient réunis en session de travail. Leurs cadavres apparurent l'après-midi de la même journée, tous portant des marques de torture. Avant d'être criblés de balles, tous les cinq avaient été étranglés. L'avant-veille (le 25 novembre 1980), Duarte avait annoncé que la Junte était disposée à dialoguer avec "toutes les forces politiques", dans une drôle façon de dialoguer...

Le FDR remplaça immédiatement ses dirigeants mettant à la tête à Guillerme Ungo, le social-démocrate qui avait été candidat à la vice-présidence du pays en 1972 par l'opposition. Il refusa cette avait fait partie de la première Junte, entre octobre 1979 et janvier 1980.

L'assasinat des missionnaires américaines

Dans l'actuel conflit politique salvadorien, une partie de la hiérarchie et de l'Eglise catholique se range clairement à côté des groupes d'extrême droite. Un des membres de la conférence épiscopale d'El Salvador a même la grade de colonel de l'armée... Cependant, une partie de cette hiérarchie et la presque totalité des prêtres et des religieuses au El Salvador sont engagés avec le peuple, comme l'était Mgr. Romero. Cet engagement ne fait pas de distinction de nationalités, de telle sorte que les prêtres et religieuses, salvadoriens ou non, travaillent avec énergie pour aider la population salvadorienne démunie. La création de coopératives de production agricole et celles de commercialisation, a été inspirée au El Salvador notamment par les communautés religieuses.

Le missionnaire laïque Jean-Donovan, les sœurs (Maryknoll) Ita Ford et Maura Clark et la sœur (Ursuline) Dorothy Kazel travaillaient pour l'amélioration des conditions de vie des paysans salvadoriens.

Le 2 décembre 1980, Donovan et Kazel sont allées à l'aéroport pour y accueillir Mlles Ford et Clark, qui rentraient d'un voyage à l'étranger. Quand elles rentraient chez elles, les quatre femmes ont été arrêtées à quelques kilomètres de l'aeroport par une patrouille de gardes nationaux. Leurs cadavres ont été récupérés quelques semaines après. Elles avaient été torturées, et leur condition de femme avait été insultée.

A cause de la pression internationale, le gouvernement s'est vu obligé de s'avouer responsable de l'action des six gardes nationaux. Le gouvernement a présenté ces assasinats comme des actes spontanés qui ont échappé au contrôle des officiers supérieurs. Cette version gouvernementale essaie de cacher que, dans l'assasinat des 4 religieuses il y a eu une planification dont la responsabilité revient aux autorités haut-placées, comme on peut le déduire à partir des indicateurs suivants:

a) Robert White, qui était l'ambassadeur des Etats-Unis à l'époque, a reconnu qu'un haut dirigeant de la démocratie-chrétienne lui a apporté l'enregistrement d'une communication interceptée par radio le jour des assasinats. Il s'agissait d'une conversation entre des individus des forces de sécurité gouvernementale aux environs de l'aeroport, quelques heures avant l'arrivée des sœurs Ford et Clark. On y écoute: "Non, elles n'arrivent pas dans ce vol, il nous faudra attendre le suivant" (Ford et Clark allaient prendre ce vol-là, mais elles n'ont pas réussi à obtenir des billets d'avion, et il leur a fallu attendre le vol suivant).

b) Le 3 novembre 1980, un graffiti était apparu sur le mur de l'Eglise où les sœurs Ford et Clark travaillaient. On pouvait y lire: "Toute personne qui entre dans cette maison, mourra. On sait qu'il n'y a que des communistes à l'intérieur".

Un groupe para-militaire de droite signait le graffiti.

c) Quelques semaines avant, le Ministre de la Défense, colonel Garcia, avait accusé publiquement les prêtres et les religieuses de la province de Chalatenange (où le sœurs Ford et Clark travaillaient) d'être des communistes.

d) Quelques heures avant les assasinats, un travailleur laïc de la paroisse de Mlles Ford et Clark avait reçu une lettre de menace: "Voici la liste des personnes que nous allons tuer. Et aujourd'hui, ce soir même, nous allons commencer." Les noms des sœurs Ford et Clark étaient sur la liste.

En octobre 1981, le gouvernement Duarte a relâché les six gardes nationaux qui avaient été accusés d'avoir commis ces crimes. Pour la Junte, le grand public a déjà oublié l'affaire, donc elle n'a plus besoin de ces boucs-émissaires... En plus, le gouvernement Reagan a rétabli le soutien militaire qui avait été retiré, en théorie, par l'administration Carter et il a renforcé l'aide économique.

Où sont passées, les réformes de la Junte?

La première équipe de la Junte promulga des décrets-lois qui nationalisèrent la banque et le commerce extérieur, et une "première étape" et la réforme agraire a vu le jour avec la nationalisation des exploitations d'une étendue supérieure à 500 hab.

Malgré que le contrôle des conseils d'administration des banques et du commerce extérieur soit resté entre les mains des groupes économiquement dominants, les mesures prises pendant la période octobre-décembre 1979 n'ont point plu à ces groupes.

Après la chute de la première Junte, le gouvernement s'empressa de déclarer que le processus réformiste serait mis en veilleuse, et que les "autres étapes" de la réforme agraire pourraient être accomplies après une période de 10 ans. Cela voulait dire que la proclamation réformiste des insurgés du 15 octobre 1979 était belle et bien enterrée.

Il faut souligner que la "première étape" de la réforme agraire n'a pas touché le cœur économique de l'oligarchie: caféière, car la plupart des exploitations de café ont une étendue entre 100 et 500 hab.

Cependant, ces familles ne peuvent pas oublier "l'affront" infligé par l'expropriation d'autres familles de leurs exploitations dont l'étendue était supérieure à 500 hab. Elles ont oublié que la propriété foncière au El Salvador a été hâtie sur l'expropriation des terres de communautés indigènes.

C'est pour cela qu'à la fin de l'année 1980, deux membres de l'oligarchie caféière ont assasiné, dans un restaurant de l'un des plus luxueux hôtels de San Salvador le président de l'Institut de transformation agraire, très lié à l'ambassade des E.-U. et deux de ses conseillers américains. Un des assasins, qui avait été capturé, a été relâché en septembre 1981.

faculté des arts
party
mille et une nuit
samedi 30 jan.
costumé
billets $2.00
au
arts

ENTRE AUTRES

CENTRE D'EMPLOI

CENTRE D'EMPLOI SUR LE CAMPUS
Édifice Taillon, local 401
UNIVERSITÉ DE MONCTON
25 janvier 1982

Tél: 388-6711, 858-4254

EMPLOIS PERMANENTS

SESSIONS D'INFORMATION

4 février — **La Baie (obligatoire)**
BAA, BSA
Administration, local 050 à 19h30

PRÉ-SÉLECTIONS

22 février — **N.C.R. Canada Ltd.**
BAA, BSA (marketing)

INTERVIEWS

La Baie
BAA, BSA (marketing) - ceci n'est pas un poste de vente

EMPLOIS PERMANENTS destinés aux FINISSANTS DU BACC EN ÉDUCATION

Alberta

Fort McMurray Catholic Board of Education -
Toutes les disciplines incluant la musique, immersion totale (français), éducation spéciale et conseiller d'orientation.

L'information est disponible au Centre d'emploi.

Terre-Neuve

Labrador West Integrated School Board -
Les disciplines suivantes: Sciences domestiques, commerce, musique, dessin, art industriel et immersion totale. Date limite - 5 février.

EMPLOIS D'ÉTÉ

SESSION D'INFORMATION

8 et 9 février — La GRC à la recherche de sa main d'oeuvre estivale pour l'été '82. Les disciplines suivantes sont recherchées: Droit/LLB), psychologie, sociologie, administration (BAA, BSA), MBA, MAP. Pour réserver votre place à la session, communiquez avec le Centre d'emploi **avant le 5 février.**

Les formules pour présenter des projets d'été dans le cadre du programme Fédéral ÉTÉ CANADA '82, sont maintenant disponibles au Centre d'emploi. La date limite pour soumettre vos projets est le 26 janvier '82. Il y aura une SESSION D'INFORMATION pour tous les intéressés le 28 janvier à 13h00 au local 050 de la Faculté d'administration.

L'Hotel du CN "Jasper Park Lodge" est à la recherche d'un main d'oeuvre estivale pour l'été '82. Si vous avez 18 ans et plus et êtes intéressé(es) à un emploi d'été dans l'ouest, venez consulter la liste des emplois disponibles au Centre d'emploi.

Le **Ministère du Revenu National (Douanes et Accise)** est à la recherche d'étudiant(es) afin de travailler en qualité d'agents des douanes dans les aéroports, les postes de frontière et les ports de mer.

Au **Nouveau-Brunswick** les postes sont prévus pour **Andover, Campobello, Centreville, Clair, Edmundston, Grand Sault, St-Léonard, St. Stephen, Woodstock.**

À **Terre-Neuve** les postes sont prévus pour **Fortune** et **St. John's.**

En **Nouvelle-Écosse** les postes sont prévus pour **Yarmouth.**

La préférence sera accordée aux candidat(es) qui habitent près des ports d'entrée et à ceux qui ont suivi des cours dans le domaine de l'administration. Les formules sont disponibles au **Centre d'emploi sur le campus.**

Plusieurs perspectives d'emplois d'été au Gouvernement Fédéral **sont disponibles aux étudiant(es) de l'Île du Prince-Édouard.** Si vous voulez avoir plus d'information, consulter la brochure au Centre d'emploi sur le campus le plus tôt possible.

Nous avons reçu les formules de demande d'emploi du **Programme d'été axé sur la carrière du Gouvernement Fédéral.** Si vous êtes inscrit(es) dans les programmes suivants à plein temps et que vous avez l'intention de retourner aux études à plein temps en 1982-83, ne manquez pas votre chance et appliquez:
BAA, BSA, MBA
Sciences pures
Génie
Sciences appliquées
Informatique

Les formules sont disponibles au Centre d'emploi sur le campus.

Le **Shiretown Inn de St. Andrews, N.-B.** est à la recherche de sa main d'oeuvre estivale pour l'été '82. Pour une description des postes, consulter la liste au Centre d'emploi.

Le service de traversiers CN entre le Nouveau-Brunswick et l'Île du Prince-Édouard recherche déjà sa main d'oeuvre pour l'été '82. La description des postes est disponible au Centre d'emploi. Si ce genre d'emploi vous intéresse, que vous avez 17 ans et plus et êtes bilingue (français, anglais), venez chercher votre famille. Celles-ci peuvent être soumises jusqu'à la fin avril.

Le **Camp "Rotary"** à Grand Lake au Nouveau-Brunswick (près de Fredericton) recherche sa main d'oeuvre estivale pour l'été '82. À ce camp réside des handicapés (enfants et adultes) durant les mois d'été.
Une liste de postes disponibles peut être consultée au Centre d'emploi. Il faut être bilingue et avoir un intérêt sincère pour travailler avec les handicapés. La date limite est le 15 mars 1982.

La **Commission de l'Énergie Atomique du Canada** a des postes de Guides touristiques à leur plant d'eau lourde à Glace Bay en Nouvelle-Écosse. Vous devez être en 3e ou 4e année aux Sciences et **avoir une très bonne moyenne académique.** La description du poste ainsi que les formules de demande d'emplois sont disponibles au Centre d'emploi. Les formules doivent être soumises avant le 12 février '82.

Une compagnie de Fredericton, la **Forest Protection Ltd.** est à la recherche de leur main d'oeuvre estivale pour l'été '82. Si vous êtes en biologie et êtes prêts à travailler à titre de "navigateur" pour les pilotes d'avion, venez voir la description du poste au Centre d'emploi. La date limite est le 29 janvier.

Le **Bayshore Inn** de Watterton Lakes, Alberta est à la recherche de sa main d'oeuvre estivale pour l'été '82. Si ce genre d'emploi vous intéresse, les formules sont maintenant disponibles au Centre d'emploi sur le campus et doivent être soumises avant le 19 février.

La **Commission de l'Énergie Atomique du Canada** à Pinawa au Manitoba est à la recherche de leur main d'oeuvre estivale pour l'été '82. Les positions visent les étudiant(es) des disciplines suivantes:
BSA - finance- 3e année
Génie Civil - 3e, 4e ou 5e année
Physique - 3e ou 4e année
Biochimie - 3e ou 4e année
Biologie - 3e ou 4e année
Mathématique - 3e ou 4e année
Informatique - 3e ou 4e année
Chimie - 3e année
Mathématiques appliqués - 3e ou 4e année

Une description des différents postes est disponible au Centre d'emploi. La date limite pour soumettre votre demande est le 29 janvier pour la majorité des postes.
Pour le poste d'agent d'affaires publiques, la date limite est le 15 février.

Le **Ministère du Tourisme du Nouveau-Brunswick** recherche sa main d'oeuvre estivale pour l'été '82. Les postes disponibles sont les suivants:
1. **Naturaliste de Parc** - avoir une connaissance suffisante de divers domaines se rattachant à l'évolution humaine et naturelle; avoir une aptitude à communiquer de façon claire et précise - oralement et par écrit.
2. **Sauveteur** - endroits divers Parcs provinciaux - qualité requise: détenir le certificat national de sauveteur.

Date limite, avril '82, mais vous pouvez soumettre vos demandes dès maintenant.

Nous avons reçu de la documentation sur le programme **Jeunesse Canada Monde.** Pour ceux et celles qui seraient intéressé(es) à travailler à plein temps pour cet organisme, les formules sont disponibles au Centre d'emploi sur le campus.

choix - choix - choix - choix -

Êtes-vous parmi ceux-celles qui ne sont pas certain(es) de leur choix de carrière? Aimeriez-vous en connaître davantage sur la série d'opportunités qui vous sont offertes? Vous ne savez pas trop comment prendre une décision au sujet de votre carrière?

Si ces questions vous piquent, nous avons quelque chose à vous offrir. Le choix judicieux d'une carrière exige une **connaissance de soi** et **l'aptitude** à relier toute la gamme des choix qui s'offrent à l'égard des professions, des études et de la formation.

Choix est une méthode, un système qui vous permettra de trouver une réponse à vos nombreuses questions reliées à vos plans de carrière. Le système **choix** vous offre la possibilité d'explorer de façon systématique le monde des carrières en s'entretenant avec un ordinateur. Le système **choix** sera disponible sur campus pendant la semaine du 25 au 29 janvier 1982.

Les étudiant(es) intéressé(es) doivent communiquer avec Roger Thériault, Service d'Orientation, Édifice Taillon, local 410,

tél. 858-4161.

Voyage de Ski Alpin

LIEU: Centre Wentworth en Nouvelle-Écosse
DATE: le samedi 30 janvier 1982
INSCRIPTION: local 204 au CEPS (jusqu'au mercredi 27 janvier à 16h00.)
COÛT: 10.00$ - incluant transport, monte-pente, location d'équipement et 1 heure de leçon de groupe.
TRANSPORT: Wagonette
HEURE DE DÉPART: 7h00 le samedi 30 janvier du CEPS
MAXIMUM D'INSCRIPTION: 14 par wagonette
HEURE D'ARRIVÉE: 20h00 le samedi 30 janvier

Voyage de ski de fond

LIEU: Parc National Fundy, Comté d'Albert
DATE: le samedi 30 janvier 1982
INSCRIPTION: local 204 au CEPS
COÛT: pas de frais - nous vous fournissons le transport aller et retour.
TRANSPORT: Wagonette
HEURE DE DÉPART: 7h00 le samedi 30 janvier du CEPS
MAXIMUM D'INSCRIPTION: 14 par wagonette
HEURE D'ARRIVÉE: 20h00 le samedi 30 janvier.

Les loisirs socio-culturels

Bonjour étudiants et étudiantes,

Le Service des Loisirs socio-culturels désire vous informer que vous pouvez vous inscrire aux ateliers socio-culturels de la session "Hiver'82", en téléphonant au 858-4161 (Service aux étudiants) ou en vous adressant à Colette Basque, responsable des ateliers (410-Taillon). Les frais d'inscription sont de 10$ pour chaque atelier, sauf le batik et la céramique (poterie) qui sont de 15$ chacun.

Inscrivez-vous dès aujourd'hui, car les ateliers débutent cette semaine.

Voici la liste des ateliers auxquels vous pouvez toujours vous inscrire:
Danse à claquettes
Yoga I
Yoga 2
Photo I
Photo 2
Introduction à la chambre noire
Batik
Vannerie (tissage des paniers)
Dessin
Gravure
Céramique (et poterie)

À bientôt,
Colette Basque
Responsable des Ateliers
81-82

Chèques de bourses du Nouveau-Brunswick

Le Service de l'aide aux étudiants du Nouveau-Brunswick nous a transmis les chèques de bourses pour le 2e semestre. Nous demandons à tous les étudiants dont le nom figure sur la liste ci-dessous de se présenter au Service des finances, local 240 Taillon, le mercredi 20 janvier 1982.

ARSENEAU, Charles
DEGRACE, Chantal
DOIRON, Pauline
GALLANT, R.J. Michel
GUIGNARD, Rollande
GUITARD, René
BLANCHARD, Lucie
BLANCHARD, Pauline
BLANCHARD, Rachel
BOUCHARD, Réjean J.
BOUCHER, Françoise M.
BOUCHER, Nicole
BOUCHER, Pierre
BOUCHER, Rose-Marie
BOUCHER, Violette
BOUDREAU, Angèle
BOUDREAU, Carole
BOUDREAU, Carole
BOUDREAU, Hector
BOUDREAU, Linda
BOUDREAU, Marc
BOUDREAU, Nicole
BOUDREAU, Réjean W.
BOUDREAU, Roger
BOUDREAU, Sylvio
BOURGEOIS, Charles L.
BOURGOIN, Denise
BOURGOIN, Lise
BOURQUE, Claude
BOYD, Karen E.
BREAU, Carole
BREAU, Robert
BREAULT, Richard D.
BRIDEAU, Joanne
BRIDEAU, Linda
BRIDEAU, Marjelaine
BRIDEAU, Murielle
ALBERT, Bernard R.
ALBERT, Hélène
ALBERT, Jean-S.
ALLAIN, Lilianne
APRIL, André M.
APRIL-CORMIER, Clodine
ARSENAULT, Denise
ARSENEAU, Claudette
ARSENEAU, Ernest
ARSENEAU, Murielle
ARSENEAULT, Florian
ARSENEAULT, Lota
AUCLAIR, Margaret
BABINEAU, Georges A.
BARRIEAU, Judith A.
BASQUE, Colette
BASQUE, Dan
BASQUE, Maurice
BASTARACHE, Brenda
BEAULIEU, Monique
BEAUREGARD, Lyne F.
BÉCHARD, Lise
BÉLANGER, Monique S.
BENOIT, J. Huguette
BERNARD, J. Donald
BERNIER, Laurier
BERTIN, Angèle
BERTIN, Denise
BÉRUBÉ, Brigitte
BÉRUBÉ, Guy L.
BÉRUBÉ, Luce
BISHOP, Diane E.
BLANCHARD, Denise B.
BRIDEAU, Robert A.
BRIDEAU, Vernon Jr.
BRIEN, Hazen L.
BRUN, Yves V.
BUJOLD, Denis
BUJOLD, Luc
CAISSIE, Daniel J.
CAISSIE, Gilles
CAISSIE, Marguerite
CAISSIE, Patricia M.
CALDERONE, J.M. Nancy
CARON, Line J.
CASTONGUAY, Daniel
CHAMBERLAIN, Brigitte
CHASSÉ, France
CHIASSON, André
CHIASSON, Basil
CHIASSON, Marilyne
CHIASSON, Paul
CHIASSON, Yvon P.
COLETTE, M. Gisèle
COLLETTE, Guy
COMEAU, Carole
COMEAU, Majella
COMEAU, Marc-André
COMEAU, Serge
CONNOLLY, Jacqueline
CORMIER, Charles H.
CORMIER, Donald
CORMIER, Marcel
CORMIER, Maurice
ARSENAULT, Monique
BABINOT, Gisèle
BÉRUBÉ, Bertrand
BOUDREAU, Carole
BOUDREAU, Charles
CHARLEBOIS, Arthur Jr.
CORMIER, Monique
CORMIER, M. Pauline
CORMIER, Robert
CORMIER, Yves
COUTURE, Terry
COUTURIER, Rhéal G.
CYR, Daniel
CYR, H. Louis
CYR, Norbert
CYR, Philippe
DAIGLE, Claudette
DAIGLE, Doris
DAIGLE, Pierrette
DAIGLE, Shelley
DEGRACE, Claude
DEGRACE, Nicole
DELAGRAVE, Paulette
DESJARDINS, Michel
DESPRÉS, Michel
DION, Line
DIONNE Zoël R.
DOIRON, Bernald
DOIRON, Hector
DOIRON, Isabelle
DOIRON, Micheline T.
DOIRON, Sylvie F.
DOUCET, André
DOUCET, Gisèle
DOUCET, Lisain
DOUCET, Rachel A.
DUBÉ, Yvon
DUCHARME, Yves
DUFOUR, Denise
DUGAS, Jacqueline
DUGAS, Pauline
DUGUAY, Carole
DUGUAY, Daniel
DUGUAY, Francine C.
DUGUAY, Kathleen
DUGUAY, Nicole
DUGUAY, Réjeanne
DUGUAY, Thérèse
DUGUAY, M. Yvette
EDDIE, Philippe
FERGUSON, Gloria
FERRON, Carmélite
FERRON, Ginette
FERRON, Jacqueline
FINNIGAN, Charles
FRENETTE, André C.
FRENETTE, Huguette
FRENETTE, Huguette R.
FRENETTE, Jacinthe
FRENETTE, Louis
GAGNÉ, Chantal P.
GAGNÉ, William
GAGNON, Edwina
GAGNON, Linda G.
GAGNON, Suzanne
GALLANT, Chantal
GALLANT, Denis
GALLANT, Maurice
GALLANT, Robert
GAUDET, Catherine
GAUDET, Charles
GAUDET, Marie
GAUTHIER, J.A. Réal
GAUVIN, Serge
GIBBS, Adeline T.
GIONET, Rachel
GIONET, Jean-Eudes
GIROUARD, Chantal
GODBOUT, LOUIS M.
GODBOUT, Pauline M.
GODIN, Anne R.
GODIN, Gilberte
GODIN, Gisèle
GODIN, Jean
GODIN, Robert
GODIN, Rose-Marie
GODIN, Roseline
GOGUEN, Anne
GOGUEN, Jean-Bernard
GRANT, Anne
HACHE, Brigitte
HACHE, Colombe
HACHE, Daniel
HACHE, Edmonde
HACHE, Nicole
HACHE, J. Yvon
HACHEY, Johanne, E.
HITCHCOCK, Robert M.
HOUBERT, Claude
KERRY, Debra
KERRY, Salomé
KILFOIL, Colette M.
KINGSTON, Kelly
LACHANCE, Michèle M.
LACHANCE, Yves
LAFRANCE, Marcel G.
LANDRY, Charles G.
LANDRY, Denis
LANDRY, Dianne M.
LANDRY, Dina
LANDRY, Lise A.G.
LANDRY, Mario M.
LANDRY, Rachel J.
LANDRY, Raymonde
LANDRY, Serge
LANDRY, Yolande
MARTIN, Frederick J.
MARTIN, Louis M.
MARTIN, Lyne D.
MARTIN, Normand A.
MARTIN, Rodrigue
MÉLANSON, Dianne
MÉLANSON, Jean R.
MÉLANSON, Lise L.M.
MELANSON, Michel G.
MÉLANSON, Patricia M.
MICHAUD, Claudette L.
MICHAUD, Gilles
MITCHELL, B. Angela
MOCKLER, Donna
MORIN, Lucille
MURPHY, Catherine A.
MCINTYRE, Donia
MCLAUGHLIN, Conrad
MCLAUGHLIN, M. Sylvie
NADEAU, Linda
NAPKE, Dianne
NGUYEN, Hiep H.
NOEL, Jean-Marc
NOEL, Louisette
NOËL, Suzanne
NOWLAN, Lisa
OUELLET, Andrée G.
OUELLETTE, Ghislaine
OUELLETTE, Jacqueline
OUELLETTE, Janice R.
OUELLETTE, Jocelyn F.
OUELLETTE, Maryse
OUELLETTE, Suzanne
PAGE, Yves
PARENT, Sylvie
PARISE, Nicole
PAULIN, Anne
PAULIN, Hélène
PAULIN, Luc
PAULIN, Mario B.
PAULIN, Mario B.
PELLETIER, Charlotte
PELLETIER, Francine
PELLETIER, Margot
PELLETIER, Maurice C.
PELLETIER, Roger
PELLETIER, Sorelle
PERRON, Colette
PITRE, Jean-Louis
PITRE, Léonide
PLOURDE, Anne
PLOURDE, Linda
PLOURDE, Richard
POIRIER, Annette
POIRIER, Denis
POIRIER, Mireille M.
POITRAS, Carole S.M.
POITRAS, Louise C.
POWER, Michel
RICHARD, Blair
RICHARD, Gaston
RICHARD, Joanne
RICHARD, Lucie
RICHARD, Monique
RICHARD, Nicole
RICHARD, Réjean
ROCH, Michel
ROBICHAUD, Anne J.
ROBICHAUD, Bernard
ROBICHAUD, Caroline
ROBICHAUD, Diane
ROBICHAUD, Eugene
ROBICHAUD, Eveline
ROBICHAUD, Fernande
ROBICHAUD-MAZEROLL
ROBICHAUD, Gabriel
ROBICHAUD, Joanne
ROBICHAUD, Lise
ROBICHAUD, Luc
ROBICHAUD, Lise
ROBICHAUD, Mario
ROBICHAUD, Marthe
ROBICHAUD, Paulette
ROCHAUD, Rachel
ROPER, Michael H.
ROSSIGNOL, Francine
ROUSSEL, Céline
ROUSSEL, Marguerite
ROY, Charles A.
ROY, Diane
ROY, Rachel
ROY, Sylvie
ROY, Vivianne
SANTERRE, Elise
SAULNIER, Jeannine
SAVOIE, Benoît
SAVOIE, Bernise
SAVOIE, Charles
SAVOIE, Denis
SAVOIE, Denise
SAVOIE, Eda
SAVOIE, Jacqueline
SAVOIE, Manie
SAVOIE, Marc
SAVOIE, Paulette
SAVOIE, Roland
SAVOIE, Solange
SENECAL, Marcel
SIMARD, Marc-Alain
SIROIS, Lucie
SIVRET-GIRARD, Diane
SIVRET, Marc
SONIER, Colette
SOUCY, Jean-Louis
ST-CYR, Jeannine
ST-COEUR, Linda
ST-PIERRE, Carmen
ST-PIERRE, Hélène
SURETTE, Charles B.
SURETTE, Lorraine
THERIAULT, Carmen
THERIAULT, Claudette
THERIAULT, Connie A.
THERIAULT, Diane
THERIAULT, Diane
THERIAULT, Ginette
THERIAULT, Guy
THERIAULT, Hélène
THERIAULT, Irene
THERIAULT, Jean P.
THERIAULT, Louis
THERIAULT, Lyne
THERIAULT, Rachel
THERIAULT, Rino
THIBAULT, Raymond G.
THIBAULT, Diane
THIBODEAU, Darlene
THIBODEAU, Joelle
THIBODEAU, Luc
VAUTOUR, Gilles
VIENNEAU, Gérald
VIENNEAU, Gilles
VIENNEAU, Marcel
VIENNEAU, Pierrette
VOISINE, Thérèse
WEIR, J. David
WHITE, Marie
LANG, Maurice B.
LANTEIGNE, André
LANTEIGNE, Gilles
LANTEIGNE, Stephen
LANTEIGNE, Sylvain J.
LARIN, Richard
LAROCQUE, Marcel
LARSON, Hugo I.
LAVOIE, André
LAVOIE, Carmen J.
LAVOIE, Carmen J.
LAVOIE, Johanne
LAVOIE, Linda
LAVOIE, Sandra
LEBEL, Chantal
LEBEL, Louise
LEBEL, Sylvain
LEBEL, Valéri
LEBLANC, Anna
LEBLANC, Anne-Marie
LEBLANC, Charline
LEBLANC, Daniel J.
LEBLANC, Dianne
LEBLANC, Diane
LEBLANC, Emel A.
LEBLANC, Rev. Georges
LEBLANC, Jacinthe M.
LEBLANC, Jeffrey J.R.
LEBLANC, Jocelyn
LEBLANC, Lisette
LEBLANC, Marie A.
LEBLANC, Michel
LEBLANC, Monique
LEBLANC, Murielle
LEBLANC, Suzanne
LEBLANC, Sylvie
LEBOUTHILLIER, Corina
LEBOUTHILLIER, Linda
LEBRETON, Rolande
LEBRETON, Samuel
LECLAIR, Jean-Paul L.
LECLERC, Florence
LECUYER, Jacques
LEGER, Bernard G.
LEGER, Ernest
LEGER, Gilles
LEGER, Julie
LEGER, Louis
LEGER, Paul
LEGER, Paul-Emile
LEGER, Pauline A.
LEGER, Ricky
LEJEUNE, Denis
LEMIEUX, Jacques
LEPAGE, Annette
LEPAGE, Carolle A.
LEPAGE, Linda
LEQUANG, Hai
LEVESQUE, Diane
LEVESQUE, France
LEVESQUE, Jean-marc
LEVESQUE, Jean-James
LEVESQUE, Lucie
LEVESQUE, Richard G.
LIZOTTE, Anne
LOISIER, Bruno
LOISIER, Léola
LOISIER, Lise
LOISIER, Patricia
MACINTOSH, Nancy C.
MAILLET, Charles
MAILLET, Francine
MAILLET, Jeannine
MAILLAIS, Bibianne
MAILLAIS, Emery
MAILLET, Danielle
MAILLET, Monique D.
MANUEL, Monique
MARQUIS, Lisette
MARTIN, Charlotte
MARTIN, Francine

Sessions de lecture rapide

QUAND: les 6 et 13 février 1982
DURÉE: Deux sessions de trois heures chacune (9h00 à 12h00)
OÙ: Salle 170 (Administration)
COÛT: 10,000$

Ceux qui sont intéressés sont priés de communiquer avec:

Roger E. Thériault
Service d'Orientation
Édifice Taillon
Local 410
Tél: 858-4161

AVIS

Le FRONT désire s'excuser auprès de la population étudiante pour le retard de la parution du présent numéro. Nous avons été dans l'impossibilité de produire un journal suite à des difficultés d'ordre technique.

CKUM-MF
PRÉSENTE

"LES BEATLES"

2e partie (67-70)
Mercredi 27 janvier 13h00-14h00
Animateur: Daniel LeBlanc
Invité: Ronald Trembley (Animateur Radio-Canada)

SPORTS ET LOISIRS

Violation de l'équipe de ballon-ballai



Que s'est-il passé?

L'équipe de ballon-ballai de l'Université de Moncton, après avoir connu une brillante saison l'an dernier, ayant remporté le championnat de la ligue du Sud-est et étant passée à une partie près du tournoi national, a dû renoncer à la compétition pour l'année 1981-82.

Les raisons pourraient être longuement énumérées, mais on se limitera ici à n'en citer que quelques-unes.

Soit une réduction du budget, qui était déjà très limité, et l'absence d'entraineur au début de la saison. En fait, on a noté un très important manque de soutien, soit financier ou moral. Il est difficile pour des joueuses d'évoluer dans ces conditions et plusieurs ont préféré changer d'équipe pour rejoindre une formation où les conditions sont meilleures.

Pourtant le ballon-ballai étant un sport francophone, il devrait être soutenu par l'université. La popularité du ballon-ballai est telle qu'on retrouve dans la ligue S.A.R. 6 équipes masculines et 5 équipes féminines en formation.

On pourrait soutenir que le ballon-ballai n'est pas un sport interuniversitaire mais n'est-ce pas normal étant donné que c'est un sport de francophone et que les autres universités sont toutes anglophones. C'est pourquoi on devrait soutenir ce sport pour qu'il puisse atteindre les plus hauts niveaux, vu que cela rejoint la philosophie du sport de l'Université de Moncton. Il est à espérer que les personnes intéressées tiendront compte de cet article et qu'elles prendront en considération le travail des joueuses pour sauver leur sport en prenant les mesures nécessaires pour la formation d'une équipe de calibre l'an prochain.

Soit un budget réaliste, un entraineur, des conditions adéquates et un soutien moral. Il ne faut pas oublier que sur le campus, présentement, se trouvent des joueuses qui ont participé aux championnats (canadiens et provinciaux) qui se retrouvent présentement désoeuvrés à cause de l'absence d'une équipe!!

Bibiane Mallais
Lise Levesque
Brigitte Sivret

Tournoi Micron

Les Aigles Bleus (hockey) se sont mérités, il y a deux semaines, les honneurs de la finale consolation du tournoi micron de l'Université Concordia à Montréal. Quatre formations universitaires participaient à ce tournoi, soit Moncton, Concordia, Guelph et Queen's. Les Aigles ont perdu leur première rencontre contre Guelph au compte de 4 à 1 et se sont retrouvés par conséquent en finale consolation contre Queen's qui avait pour sa part perdu contre Concordia plus tôt dans le tournoi. La grande finale a donc couronné Concordia qui a disposé de l'Université de Guelph 4 à 0. Dans la finale consolation, les Aigles Bleus de Moncton, s'étant retrouvés sans doute, ont disposé aisément de l'Université Queen's 9 à 3. Suite à ce tournoi, les Aigles sont au troisième rang du classement au niveau canadien derrière Regina et Concordia.

Ballon-Ballai intra-mural

Classement

Equipe	PJ	PG	PP	BP	BC	Pts
Buns	9	8	1	46	8	10
Select	9	6	3	32	32	6
Ites	9	5	4	32	18	5
Drogués	9	3	6	17	26	3
Génie	9	1	8	7	31	1

Compteurs

Nom	Buts	Ass.	Pts
Dean Whalen	15	4	19
Guy Bernier	7	10	17
Roland Daigle	5	10	15
Gilbert Losier	7	6	13
Jean Fortin	4	9	13
Etienne Thériault	8	3	11
Denis Savoie	7	4	11
Daniel Gallant	5	3	8
Donald Grondin	5	2	7
Denis Dupepos	3	4	7

Prochaine Parties - lundi 25 janvier
- **8h30 - Sciences vs Génie**
- **9h30 - Select vs Drogués**
- **10h30 - Buns vs Ites**

Résultats précédents

Select - 7 vs Ites - 3
Génie - 4 vs Drogués - 3
Sciences - 3 vs Buns - 2

Hockey interfac

Eh oui! La vague de froid a également fait des ravages dans la ligue de hockey interfaculté alors que les cinq parties qui devaient avoir lieu le mardi 19 janvier furent remises à une date ultérieure, ceci étant dû à un manque de coopération de Dame Nature. La date et l'heure des parties qui devront être rejouées vous seront divulguées prochainement par le biais du FRONT.

J'aimerais, par la présente, souhaiter la bienvenue aux nouveaux joueurs et espère que tous sauront profiter d'un deuxième semestre prolifique autant sur les tablettes que le hockey. De plus j'aimerais souligner l'excellent travail fait par les responsables d'équipes qui, avec leur coopération, aident à la bonne marche de la ligue. Il faut souligner également le rendement exceptionnel des arbitres dernièrement. Leur boulot passe trop de fois inaperçu aux yeux des gens. Le travail effectué par Bruno Godin, responsable des arbitres, mérite bien des louanges.

Une équipe a dû céder ses activités dernièrement, ceci étant imputé à un manque de joueurs. Les parties annulées avant Noël seront jouées aux heures de glace libérées par le retrait de la soi-disante équipe "Les Rockers". Les changements à l'horaire peuvent se lire comme suit:

dimanche 24 janvier à 5h45 - Playboys vs Ed. Ph.
mardi 26 janvier à 10h00 - Sauveurs vs Sourtous
dimanche 7 février à 8h15 - Aigles Noirs vs Cum. Inf.
mardi 9 février à 8h45 - Pachalles vs Fucksiottes
mardi 16 février à 11h15 - Acabois vs Ed. Ph.

Denis Laplante
Responsable

Autre victoire au hockey

Mardi, 12 janvier, les Aigles Bleus ont remué avec la victoire au Aréna Centre de Frédéricton, alors qu'ils ont disposé de l'Université du Nouveau-Brunswick par le pointage de 7 - 3. Rémi Lévesque et Jean-François Boutin ont mené l'attaque avec deux buts chacun alors que François Bessette, Alain Grenier et Raoul Boudreau complétaient le compte avec un but chacun. Les Aigles n'avaient pas connu la victoire à Fredéricton depuis plus de deux ans. Les troupes de Jean Perron se retrouvent donc toujours au premier rang de la division Kelly devant les universités Acadia et Dalhousie. Pour ce qui est de la division MacAdam, U. N. B. occupe le premier rang devant Mount A et l'Île-du-Prince-Edouard.

HOCKEY

Div. Kelly	PJ	G	P	N	BP	BC	PTS
UDEM	15	10	4	1	113	58	21
ACAD	15	8	6	1	76	67	17
DAL	12	7	4	1	74	56	15
SMU	13	7	5	1	53	41	15
SFX	13	2	9	2	56	91	6

Div. McAdam	PJ	G	P	N	BP	BC	PTS
UNB	15	10	4	1	78	59	21
MTA	13	8	5	0	66	59	16
UPEI	11	7	4	0	67	35	14
MUN	14	4	10	0	57	93	8

COMPTEURS

	B	A	PTS
1. Alain Grenier, UDEM	14	17	31
2. Kevin Gaudet, UDEM	8	22	30
3. François Bissette, UDEM	18	11	29
4. Brian Gualazzi, DAL	14	14	28
5. Jean François Boutin, UDEM	12	15	27
6. Kevin Cameron, SFX	9	16	25
7. Jean Samslacon, UDEM	8	14	22
8. Paul Gallagher, ACAD	11	10	21
9. Juan Strickland, ACAD	10	11	21
10. Rémi Levesque, UDEM	8	13	21
Randy Pearcey, MUN	12	22	34
Gary Agnew, UNB	19	11	30
Kevin Foran, MTA	7	29	26
John Kinch, UNB	11	13	24
Mike Kelly, UNB	7	17	24
Bran Whitehead, STU	10	14	24
Rick Yetman, MUN	12	10	22
Jeff Andrews, MUN	12	10	22
Norman Beck, UPEI	9	12	21
Scott McGregor, MUN	5	15	20

Mt. Allison vs les Aigles



Les Mounties de Mount Allison University vont jouer leur partie domicile contre les Aigles Bleus de l'Université de Moncton au Colisée de Moncton au lieu de jouer à Sackville. La partie aura lieu le mardi 2 février à 19h30.

C'est Mt. Allison qui organise cette partie. Venez supporter les Aigles Bleus. Les billets seront en vente à la réception du CEPS à partir du jeudi 28 janvier jusqu'au 2 février entre 9h00 et 21h00.

Les Aigles Bleus vs les Anges Bleus

Volley-ball

Les équipes de volley-ball masculine et féminine de l'université s'opposaient, la semaine dernière aux puissantes formations de l'université Dalhousie de Halifax. Le bleu et or de Moncton ont dû s'incliner 3 à 0 dans des rencontres 3 de 5 tant chez les hommes que chez les femmes. Les équipes de Kal occupent la tête de leur division respective tandis que celles de l'Université de Moncton ferment la marche du côté féminin et masculin. Ces rencontres se déroulaient dans le gymnase du CEPS samedi et dimanche après-midi.

En fin de semaine les nôtres se rendront à l'université Dalhousie dans le but de participer au tournoi invitation de cette dernière université. Ce tournoi, de très fort calibre, regroupe des formations des Maritimes, du Québec et de l'Ontario. Les équipes d'élite des meilleures universités du clubs seniors des diverses provinces s'y rencontreront donc dans une compétition fort intéressante.

Il y a deux semaines, les troupes de Charles Bourque et de Lucie Lagacé se sont rendues au Manitoba dans le but d'y disputer une série de rencontres amicales de volley-ball sous le toit de l'Université manitobaine. Les Anges ont connu peu de victoires mais ont vécu des expériences sociales hors rare qualité ayant entre autres été invitées à un réveillon ukrainien. Tout le monde sait que le Manitoba regorge de nationalités diverses. Les Anges recevaient la visite de leur ames manitobaines du 18 au 22 janvier et elles ont dispute encore quelques rencontres amicales au gymnase du CEPS.

Ballon-Balai

L'équipe masculine de ballon sur glace de l'Université de Moncton a participé, il y a deux semaines, au tournoi invitation de Cocagne qui regroupait dix équipes féminines et six équipes masculines dans une formule rotative. Les Aigles ont remporté leur première rencontre contre Dieppe 1 à 0 puis ont dû s'incliner contre Robertville avec le même pointage. Par la suite, les Aigles se sont retrouvés en disposant de Shédiac 4 à 0, puis Rexton 3 à 0. Le lendemain, dimanche, les nôtres ont annulé 0 à 0 contre le centre universitaire de Shippagan. Le bleu et or de Moncton se classait par conséquent second et se retrouvait donc en finale contre Robertville qui l'avait déjà battu plus tôt dans le tournoi. Grâce à un jeu de position peu ordinaire et une performance de taille de notre gardien Serge Landry qui fut d'ailleurs nommé joueur du tournoi, le bleu et or universitaire eut raison de Robertville par le pointage de 1 à 0. Le but fut enfilé par la recrue Jean Fortin qui accumula deux buts, trois passes durant le tournoi, tandis que son équipier sur le trio, Laurent Boudreau, y allait de cinq buts, deux passes. Un autre tournoi avait lieu en fin de semaine dernière alors qu'ils se rendaient à Grande-Rivière.

Basket-ball

Du côté basket-ball féminin, les Anges Bleus ont eu leur tournoi annuel il y a deux semaines qui regroupait quatre équipes soit Caraquet, St-Louis-Maillet d'Edmundston, le Collège agricole de la Nouvelle-Écosse et les Anges de Moncton. L'Université de Moncton a remporté les honneurs de la grande finale aux dépends du collège du Cap-Breton 79 - 57.

Dans la finale consolation, St-Louis-Maillet s'est incliné 49 à 40 devant le collège de Truro de la Nouvelle-Écosse. Les joueurs qui se sont particulièrement signalés pour les Anges Bleus sont Linda et Ginette Plourde, toutes deux sélectionnées par l'équipe d'étoile.

Du côté des hommes qui évoluent dans la ligue de la vallée de la Petitcodiac, ils ont remporté une victoire chaudement disputée mercredi soir dernier alors qu'ils ont difficilement disposé de Salisbury 60 à 58. Les deux derniers points de l'Université de Moncton étant enfilés par Damien Morin suite à un bon jeu d'équipe dans les toutes dernières secondes de la rencontre.

Pour ce qui est du basket-ball masculin, l'équipe qui évolue dans la ligue de la vallée de la Petitcodiac était en action mercredi dernier alors qu'elle recevait la visite de son homologue de Amherst devant lequel ils ont dû s'incliner 97 - 92. Lunair Manielle et Damien Morin ont dominé l'offensive pour les nôtres.

Handball

Les formations masculines et féminines de l'université ont connu la victoire lors du weekend dernier alors qu'elles ont ajouté quatre points chacun à leur fiche. Pour leur part, les hommes ont vaincu la formation de St-Georges, champions de l'an dernier, à deux reprises au pointage de 26 à 11 dans la seconde. Jean-Denis Benoit et Serge Gravel se sont particulièrement distingués chez les nôtres.

Du côté féminin, les troupes de l'entraineur Guy Boudreau ont arraché 2 victoires relativement faciles à la formation de Négouac une équipe qui en est à ses premières armes dans la ligue provinciale. Les pointages ont été de 17 à 2 et de 21 à 4 lors des deux rencontres à l'horaire. Leurs dernières rencontres ont eu lieu le 17 janvier alors que leurs adversaires étaient du côté féminin, Tracadie, et du côté masculin, Shedia. Les rencontres se sont tenues dimanche au stade du CEPS.

Hockey

Nous vous rappelons aussi que la semaine dernière, notre équipe de hockey se rendait à Battle Creek au Michigan afin de participer au tournoi pacifique qui regroupait quatre formations représentant chacune leur pays respectif. Mis à part Moncton qui représentait le Canada, une équipe senior du Michigan représentait les couleurs américaines et puis s'ajoutaient une équipe de la Chine et une autre du Japon. Pour ce qui est du Japon, cette formation préconise ordinairement un jeu très individuel axé sur un coup de patin très rapide et très peu de mise en échec; leur jeu était donc très spectaculaire. Les résultats de cette compétition seront publiés dans le prochain FRONT.

Gymnastique

En fin de semaine dernière, l'équipe de gymnastique était l'hôte d'une rencontre regroupant U. N. B., Dalhousie et évidemment, Moncton. Les gymnastes de l'université soit Sylvain Leclerc, Gaetan Comeau, Dany Marman et François Pelletier en catégorie ouverte nous représentaient et ils ont relevé le défi de finir second tout comme l'an dernier. Cette rencontre est la seconde de l'année après celle de Dalhousie. Pour ce qui est du championnat de l'Atlantique, il aura lieu également à Moncton le 13 février prochain.

Hockey inter-faculté

Classement

Ligue compétitive

1.	Nord-Ouest	9	7	1	1	64	30 15
2.	Playboys	7	6	1	0	60	32 13
3.	Cumming Inferno	8	5	2	1	46	41 11
4.	Éducation Phys.	8	5	3	0	47	20 10
5.	Aigles Noirs	7	5	2	0	46	37 10
6.	Acabois	8	4	3	1	55	40 9
7.	Nordistes	7	2	5	0	18	46 4
8.	Administration	9	1	7	1	35	46 3
9.	Sciences et Génie	8	1	7	0	25	51 2
10.	Rochers	7	1	6	0	21	74 2

Compteurs

	B	A	Pts
Marc "Gretsky" Laberge (Aca.)	15	11	26
Pierre Douron (P.B.)	12	11	23
Ronald Cormier (P.B.)	17	4	21
Jeannot Cyr (N.O.)	14	7	21
Richard Beaulieu (A.N.)	12	8	20
Denis Lavoie (Ed. Ph.)	11	9	20
François Cormier (N.O.)	9	11	20
David Tyfe (N.O.)	13	6	19
Denis Caron (C.I.)	12	6	18
Gilles LeBlanc (N.O.)	8	9	17

Ligue Gentilhomme

Compteurs

	B	A	Pts
Gary Fontaine (Nat.)	16	8	24
Serge April (Nour.)	14	8	22
Denis Laplante (Nat.)	14	7	21
Denis Bourque (P.A.)	13	4	17
Antoine Fréchette (Natu.)	11	6	16
Robert Corriveau (Nour.)	8	8	16
Yves Laplante (Nat.)	6	10	16
Jacques Decoste (P.A.)	5	10	15

	PJ	PG	PP	PN	BP	BC	Pts
Pas Achalles	8	6	2	0	49	18	12
Naturalistes	9	5	4	0	49	40	10
Sauveurs	7	5	2	0	35	22	10
Sournois	7	3	2	1	49	25	9
Individuels	8	1	6	1	26	66	3
Fucksiones	7	0	5	2	21	56	2

Résultats de parties du 5, 10 et 12 janvier 1982

Playboys	1	Administration	0
Nord-Ouest	1	Sciences et Genie	0
Aigles Noirs	12	Rochers	2
Acabois	1	Éducation Phys.	0
Cumming Inferno	4	Nordistes	2
Pas Achalles	1	Individuels	0
Sauveurs	2	Naturalistes	1
Sournois	4	Fucksiones	4
Nord-Ouest	5	Cumming Inferno	4
Éducation Phys.	6	Administration	2
Pas Achalles	5	Naturalistes	6

Moniteur en natation

Un cours de moniteur en natation sera offert à la population étudiante de l'U de M à compter de vendredi 5 février 1982 à 19h00. Ce cours est sous les auspices de l'Association Canadienne de Nage Amateur (A.C.N.A.). Le cours a une durée de 20 heures et le coût est 20,00$ par étudiant.

Date: 25 janvier au 4 février 1982

Lieu: Local 204 CEPS

Heures: 8h30-12h00 et 13h00-16h30

Inscription:

AU KACHO



Concours du sigle du Kacho (Rappel)

Tel qu'annoncé avant les fêtes, le Kacho se cherche un sigle pour sa publicité et pour fin d'indentification. Un prix de 25$ sera accordé au gagnant. Le concours se termine donc le 20 janvier et nous choisirons notre emblème parmi ceux reçus.

Alors, dernière chance de participer au concours!!

Dimanche soir L'angoisse du suicide au Kacho

Non, non! imaginez pas des choses pas correctes. Les spectacles pas corrects et violents qui suscitent l'intérêt des gens n'ont pas lieu au Kacho. Il s'agit plutôt du film "Fuir" que nous vous présentons.

En voici un bref résumé: Deux approches, l'une fictive, l'autre documentaire, nous font sentir les moments d'intense détresse qui précèdent un suicide. Ce film tente de nous faire comprendre le suicide comme un appel à l'aide.

Suicidement vôtre
Le Kacho

Horaire du Kacho pour la semaine du 25 au 31 janvier

Lundi soir: Le café étudiant reprend ses activités au Kacho et offre les mêmes services et produits qu'à la première session. Pour cette ré-ouverture, nous vous convions à venir apprécier nos chansonniers Leon Doiron et Gary Danelle qui, de leurs instruments et voix, vous charmeront.

Mercredi p.m.: Taverne avec musique sur disques. C'est l'après-midi idéal pour disputer des joutes de "back-gammon", d'échec, de danses, etc.

Mercredi soir: Lancement de notre nouvelle soirée new-wave et pour l'occasion nous vous offrons deux pour un (2 pour 1) de 8h30 à 10h00. Emboîtez le pas et venez écouter le son de cette nouvelle génération musicale qu'est le new-wave en compagnie de Denis Dumais, artiste et connaisseur dans ce domaine.

Jeudi soir: La soirée disco new-wave par excellence dans la région de Moncton en compagnie de James Dixon dont la réputation n'est plus à faire.

Vendredi p.m.: Taverne avec musique. Le Kacho se transforme pour vous faire oublier une semaine de cours.

Yendredi soir: Surprise, disco new-wave à l'intérieur de vos entrailles avec James, encore une fois, mais ça promet. C'est à suivre.

Samedi soir: Le Kacho vous offre une cave à vin. "Cé quoi une cave à vin." Et bien les amis, laissez-moi vous instruire sur ce phénomène. Une cave à vin est un endroit où l'on peut se divertir intellectuellement tout en essayant de nouveaux vins, et ce dans une ambiance des plus relaxantes en compagnie de Danielle Losier à la console.

Dimanche Soir: Soirée de films entrecoupés de musique jazz et progressive. Le film de cette semaine s'intitule "Fuir", documentaire sur le suicide très éloquent.

P.S. Nous devions vous présenter le groupe "The Parts" en fin de semaine. Pour des raisons quelconques, le groupe "The Parts" a annulé son contrat et seulement quelques jours avant leur parution. C'est pour cette raison que cette semaine, il n'y aura pas de groupe au Kacho!

Horaire des employés du Kacho

S'il vous est impossible de travailler aux heures et aux jours prévus, veuillez appeler Yves à 856-2432

	Lundi	Mardi	Mercredi p.m.	Mercredi soir	Jeudi	Vendredi p.m.	Vendredi soir	Samedi soir	Dimanche
Responsable de soirée	DANY		ROBERT	GILLES	KURT	ROBERT	GILLES	ROBERT	
Guichet I				JOANNE	LAURAINE		CAROLE W.	LOUISE M.	SYLVIE F.
Guichet II					LOUISE		SYLVIE F.		
Disc-Jockey				DENIS	JAMES	DANIEL	JAMES	DANIELLE	JEAN
Garçons et filles de 1er comptoir 2e			YVES L.	PAUL-EMILE	PIERRE RIOUX LISA R. NICOLE M. SERGE C.	PIERRE G.	DENIS C. HELENE LOUIS A. PAUL-EMILE	MICHEL L. HILAIRE	YVES L.
Serveuse(s) de tables			DENIS C.	GILLES	MONIQUE SYLVIE MARYSE	MADO	FRANCINE SUZANNE JEANNETTE	MADO GILLES	DENIS L.